

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

----- oOo -----
PRIMATURE



**Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures
et de Réduction de la Vulnérabilité**

(PUPIRV)

Crédit IDA N°5187 MAG

**MANUEL DE PROCEDURES DE LA
SOUS COMPOSANTE A.2
« REHABILITATION ET RECONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES DE BASE »**

Version Mars 2013

ABREVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable
ASBL	Association Sans But Lucratif
BE	Bureau d'Etude
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CIRAM	Commission Inter Régionale d'Attribution de Marchés
CP	Cellule de Projet
CRGRC	Comité Régional de Gestion des Risques et Catastrophes
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DIR	Direction Inter Régionale du FID
DIRGEN	Direction Générale du FID
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
IDA	Association Internationale pour le Développement
IDB	Infrastructure de Base
IEC	Information, Education, Communication
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MINSAN	Ministère de la Santé du Planning Familial et de la Protection Sociale
MOD	Maîtrise d'Ouvrages Déléguée
MPAF	Manuel de Procédures Administratives et Financières
MPE	Micro- et Petite Entreprise
MPI	Micro-Périmètre Irrigué
MPRRICB	Manuel de Procédures Réhabilitation et Reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base
MT	Mémoire Technique
MTPM	Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAUSENS	Projet d'appui d'urgence aux services essentiels de l'éducation, de la santé et de la nutrition
PN-BVPI	Programme National – Bassins Versants et Périmètres Irrigués
PNNC	Programme National de Nutrition Communautaire
PTA	Programme de Travail Annuel
PUSA	Projet d'Urgence au Secteur Agricole
RC	Renforcement des Capacités
REP	Responsable de l'Entretien du Projet
MRRICB	Manuel de procédures de la sous composante Réhabilitation et Reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base
RTP	Responsable Technique de Projet
UAT-EPT	Unité d'Appui Technique – Education pour Tous
UGP	Unité de Gestion de Projet
USD éq.	Dollar Américain équivalent

MONNAIES

La monnaie de compte ainsi que de paiement des sous projets financés par le FID reste l'Ariary (Ar.). Toutefois, certains montants mentionnés dans le présent manuel (en particulier pour définir les montants maxima des financements et les différents seuils d'approbation, ou pour se référer aux montants estimés des contrats en matière de passation de marchés) sont exprimés en USD équivalent (USD éq.), pour éviter d'avoir à modifier trop souvent le manuel en cas de fluctuations trop fréquentes du taux de change et, par voie de conséquence, des prix.

Table des matières

A.CADRE GENERAL :	5
B.DESCRPTION DU PROJET	5
a. Objectifs de Développement du Projet :	5
b. Les Composantes du Projet :	5
C.MANUEL DE PROCEDURES	7
C.1. PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL :	7
C.1.1. Mécanisme d'allocation des fonds pour les régions d'intervention	7
C.1.2. Sélection des sous projets à réaliser dans la sous composante A2 :	9
C.1.3. Approbation des Mémoires de Préparation de Projets des sous projets à réaliser de la sous composante A2 :	11
C.2. MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE 2 :	12
C.2.1. Mise en œuvre technique de sous projets infrastructures par la Communauté de bénéficiaires :	12
C.2.1.1. Mobilisation et renforcement de capacités des Associations de bénéficiaires	12
C.2.1.2. Préparation et établissement d'une convention de financement entre le FID et la Communauté de bénéficiaires.	13
C.2.1.3. Recrutement du maître d'œuvre :	14
C.2.1.4. Réalisation des travaux d'infrastructures par les bénéficiaires :	15
C.2.1.5. Achat ou de Passation de Marchés de Fournitures :	16
C.2.1.6. Reprise des travaux par tâcheronnage après résiliation :	16
C.2.1.7. Réception des infrastructures réalisées par les communautés de bénéficiaires:	18
C.2.2. Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage Délégée :	19
C.2.2.1. Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué et Convention d'Entretien:	19
C.2.2.2. Recrutement du maître d'œuvre en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) :	20
C.2.2.3. Réalisation des travaux d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage déléguée:	21
C.2.2.4. Reprise des travaux en MOD par tâcheronnage après résiliation:	22
C.2.2.5. Réception des infrastructures réalisées en MOD	22
D.ZONES D'INTERVENTION DU PROJET :	24

ANNEXES

Annexe 1 : Typologie des microprojets éligibles dans le cadre de la sous composante A.2 ..	26
Annexe 2 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure scolaire	27
Annexe 3 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure sanitaire	37
Annexe 4 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure de déblocage	49
Annexe 5 : Mémoire de Préparation de Micro-Projet Adduction d'eau potable et assainissement	58
Annexe 6 : Canevas de termes de référence pour la maîtrise d'œuvre des infrastructures scolaires et sanitaires.....	70
Annexe 7 : Canevas de termes de référence pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation d'une route rurale	76
Annexe 8 : Canevas de termes de référence pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation ou reconstruction d'un réseau d'adduction d'eau potable et assainissement (AEPA).....	82

A. CADRE GENERAL :

Le Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et de la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV) financé par la Banque Mondiale s'inscrit dans le cadre d'une approche coordonnée de deux Projets de l'IDA pour répondre aux besoins urgents tels que décrits dans le Document de Projet d'Urgence [Emergency Project Paper¹].

D'une part, le **Projet d'Appui d'Urgence aux Services Essentiels d'Éducation, de Santé et de Nutrition (PAUSENS)** lequel vise à préserver la prestation de services critiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la nutrition dans les zones vulnérables ciblées. Il met l'accent sur les régions où les indicateurs de développement humain ont été sévèrement touchés par la crise, où les ressources supplémentaires complètent celles des autres partenaires et du gouvernement et où les mécanismes de mise en œuvre sont déjà en place pour un impact plus rapide.

D'autre part, le présent **Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et de la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV)** vise à contribuer à la préservation des infrastructures critiques et à la réduction de la vulnérabilité des ménages dans les zones ciblées.

Cela permettra de (i) rétablir des voies d'accès praticables dans toutes les conditions climatiques sur les principaux réseaux routiers nationaux à travers la réhabilitation de certaines sections, (ii) de réhabiliter des infrastructures sociales de base, (iii) de préserver la capacité de production agricole et (iv) de permettre l'accès à des emplois à court terme aux ménages vulnérables dans les zones sévèrement touchées et enfin, (v) renforcer la résilience aux chocs supplémentaires à travers les activités de gestion des risques et catastrophes.

Afin de maximiser les synergies entre les activités et les projets, les pistes de desserte et les activités agricoles seront mises en place le long des routes nationales réhabilitées dans le cadre du PUPIRV alors que la réhabilitation et reconstruction des structures de santé, des sites de nutrition et des écoles se fera dans les régions d'intervention du Projet d'Appui d'Urgence aux Services Essentiels d'Éducation, de Santé et de Nutrition (PAUSENS). Les actions de gestion des risques et catastrophes seront intégrées dans toutes les activités de manière transversale.

Au-delà de cette recherche de synergie avec les autres projets multisectoriels, l'intervention du FID suite à une catastrophe naturelle est envisagée notamment dans l'utilisation du fonds de contingence² tel que décrit dans le Document de Projet d'Urgence.

B. DESCRIPTION DU PROJET

a. Objectifs de Développement du Projet :

Les Objectifs de Développement du Projet sont de préserver les infrastructures critiques et de réduire la vulnérabilité des ménages dans les zones ciblées.

b. Les Composantes du Projet :

Le Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et de la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV) comporte 3 composantes principales lesquelles sont subdivisées en sous composantes :

Composante A : Réhabilitation des Infrastructures critiques et réduction des risques.

Sous composante A1 : Réhabilitation des infrastructures critiques de transport.

Sous composante A2 : Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base,

Sous composante A3 : Renforcement des capacités de gestion des risques et catastrophes.

Sous composante A4 : Fonds de contingence en cas de sinistre².

Composante B : Réduction de la Vulnérabilité des Ménages

Sous composante B1 : Préservation de la Capacité de production Agricole.

Sous composante B2 : Programme Argent Contre Travail,

Composante C : Gestion et coordination du projet.

¹ Banque Mondiale – Report No 72394-MG du 13 Novembre 2013.

² Page 40. *Op. cité.*

Le présent manuel de procédures actualisé sur la base des versions antérieures utilisées par le FID concerne la sous composante A2 relative à la « Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base » en ses aspects de mise en œuvre opérationnelle.

C. MANUEL DE PROCEDURES

C.1. PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL :

C.1.1. Mécanisme d'allocation des fonds pour les régions d'intervention

<p align="center"><i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i></p>			
Chapitre	I	PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL	Date création :
Procédure	1	Mécanisme d'allocation des fonds pour les régions d'intervention	Date modification :
<p>L'allocation des fonds pour les régions d'intervention en vue de la conception du Programme de Travail Annuel repose sur le cadre de résultats et de suivi du document de Projet³ dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs de Développement du Projet (PDO) ▪ La table d'indicateurs de résultats intermédiaires par année et, ▪ Le Plan de décaissement et plan de trésorerie approuvés. <p>a. <u>Pour les infrastructures sociales de base</u>, l'allocation de fonds pour les cinq régions d'intervention du Projet PAUSENS s'effectue sur la base du nombre d'infrastructures proposé et priorisé par les agences d'Exécution de ce Projet dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'UAT-EPT /MEN pour les écoles, ▪ L'UGP Sante -MinSan pour les centres de santé et, ▪ Le PNNC pour les sites de nutrition ou, <p>b. <u>Pour les infrastructures socio-économiques</u>, l'allocation des fonds s'effectue sur base du nombre de population (selon les données censitaires de l'INSTAT) dans les régions d'intervention du PN-BVPI. Il sera alors alloué pour chaque région d'intervention un budget qui se rapporte au nombre d'infrastructures à réaliser selon la table d'indicateurs citée plus haut en fonction du nombre de population des régions ciblées.</p> <p><u>Au-delà de cette recherche de synergie avec les autres agences d'exécution des Projets Multisectoriels, si d'autres fonds sont mobilisés en intervention post catastrophe, dont le fonds de contingence (composante A4 du Projet PUPIRV), ce mécanisme d'allocation des fonds est applicable selon la description ci-dessous.</u></p> <p>Le financement du FID pour un microprojet de réhabilitation et reconstruction des infrastructures communautaires de base ne peut être supérieur à 75.000 Dollars des États-Unis (USD) y compris toutes les taxes y afférentes pour les infrastructures autres que les pistes. Pour ces dernières, le financement ne peut être supérieur à 130.000 Dollars des États-Unis (USD) y compris toutes les taxes y afférentes.</p>			
N.	Actions à accomplir	Responsables	Références
1	Recueil de la liste priorisée pour les infrastructures sociales de base auprès des agences d'exécution du projet PAUSENS ou des Ministères Sectoriels en collaboration avec le BNGRC en cas de sinistre ou déclaration de situation d'urgence post catastrophe par les autorités gouvernementales.	DIRGEN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste priorisée transmise par les Agences d'Exécution du PAUSENS pour ses cinq (5) régions d'intervention⁴ <u>ou des Ministères sectoriels (MEN, MINSAN) après validation du BNGRC en cas de catastrophes naturelles de grande envergure.</u>
2	Recueil de la liste de Programmation du projet PN-BVPI pour les infrastructures socio-économiques afin d'identifier les sites d'intervention en vue de la complémentarité des activités ou des Ministères Sectoriels en collaboration avec le BNGRC en cas de sinistre ou déclaration de situation d'urgence post catastrophe par les autorités gouvernementales.	DIRGEN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tableau de programmation du PN-BVPI ciblant ses sept (7) régions d'intervention⁵ <u>ou des Ministères sectoriels (MINAGRI, MTPM) après validation du BNGRC en cas de catastrophes naturelles de grande envergure.</u>

3	Allocation des fonds pour les régions d'intervention respectives selon les critères définis ci-dessus.	DIRGEN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table des indicateurs selon le Document de Projet (EPP) ▪ Données du recensement censitaire (INSTAT, 2010) ▪ Liste des infrastructures endommagées selon les Ministères sectoriels et validé par le BNGRC.
4	Répartition des budgets par Direction Inter Régionale selon : <ul style="list-style-type: none"> ✓ les régions d'intervention. ✓ Les différents types d'infrastructures, 	DIRGEN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table des indicateurs selon le Document de Projet (EPP) ▪ Note définissant les régions d'intervention de chaque Direction Inter Régionale. ▪ Table de répartition par type d'infrastructures. ▪ Liste des infrastructures endommagées selon les Ministères sectoriels et validé par le BNGRC.

C.1.2. Sélection des sous projets à réaliser dans la sous composante A2 :

Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)

Chapitre	I	PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL	Date création :
Procédure	2	Sélection des sous projets à réaliser dans la sous composante A2	Date modification :

La sélection des sous projets à réaliser dans cette sous composante s'effectue comme suit :

- **Pour les infrastructures sociales de base**, les sous projets à réaliser sont tirés de la liste pré établie par les agences d'exécution du Projet PAUSENS dans ses cinq régions d'intervention, validée par le BNGRC ou selon la liste établie par les ministères sectoriels, validé par le BNGRC en cas de catastrophes.
- **Pour les infrastructures socio-économiques**, la sélection des sous projets à réaliser se base sur :
 - Les requêtes enregistrées au FID concernant les types de sous projets éligibles pour la composante,
 - Des listes proposées par les services déconcentrés de ministères de tutelle (DRDR, DRTP)
 - Les données transmises également par le BNGRC concernant ces infrastructures.

Il sera alors déclenché un processus de consultation élargie intégrant les régions, les districts et les communes ainsi que les autres acteurs de développement intervenant dans les zones ciblées (pour éviter les superpositions d'intervention).

N.	Actions à accomplir	Responsables	Références
1	Établissement de la liste des infrastructures sociales de base à réaliser dans les régions d'intervention du PAUSENS ou des Ministères Sectoriels (MEN, MINSAN) validée par le BNGRC dans la sous composante.	DIRGEN/DIR	Liste priorisée des AE du PAUSENS ou des Ministères Sectoriels (MEN, MINSAN) validée par le BNGRC.
2	Etablissement d'une liste consolidée par région selon les sites d'intervention du PN-BVPI pour les infrastructures socio-économiques dans les 7 régions d'intervention.	DIRGEN/DIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Requetes enregistrées au niveau DIR, ▪ Liste transmise par les services déconcentrés (DRDR, DRTP) ▪ Liste transmise par le BNGRC.
3	Transmission pour approbation de la liste consolidée auprès des Régions et districts avec la participation du point focal en GRC à chaque niveau.	DIR	Liste consolidée des infrastructures éligibles de la sous composante 2 définie par Régions, Districts et Communes.
4	Transmission pour validation et priorisation des listes approuvées auprès des communes (point focal en GRC et Conseil Communal) .	DIR	
5	Priorisation et détermination du sous projet à réaliser au cours d'une session du Conseil Communal	Maire / Conseil Communal.	
6	Définition des sous projets à réaliser par la DIR	DIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liste priorisée par Commune et par type d'infrastructures. ▪ MPAF
7	Insertion des sous projets à réaliser dans le PLO de la Direction Inter Régionale sur la base de l'allocation budgétaire.	DIR	
8	Etablissement du Plan de Passation de Marchés et Plan de décaissement de la DIR.	DIR	MPAF
6	Consolidation des PLO, PPM et Plans de décaissement des DIR pour la confection du Plan de Travail Annuel.	DIRGEN	MPAF

C.1.3. Approbation des Mémoires de Préparation de Projets des sous projets à réaliser de la sous composante A2 :

<p align="center"><i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i></p>			
<i>Chapitre</i>	I	PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL	<i>Date création :</i>
<i>Procédure</i>	3	Approbation des Mémoires de Préparation de Projets des sous projets à réaliser de la sous composante A2	<i>Date modification :</i>
<p>Le mémoire de Préparation de Projet (MPP) constitue le <u>Document de référence</u> en vue de l'engagement du FID pour la réalisation d'un sous projet donné tant du point de vue technique que financier.</p> <p>Le MPP est :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etabli par les chargés de projet (binôme) et doit contenir toutes les informations nécessaires pour son approbation dans le strict respect des normes techniques, environnementales et sociales requises ainsi que la définition des coûts prévisionnels sur la base de l'allocation budgétaire. ▪ Vérifié techniquement par le CSOE, ▪ Vérifié financièrement par le CSAF, <p>Le MPP est présenté pour validation auprès du CIRAM présidé par le Directeur Inter Régional,</p> <p>L'approbation du MPP validé par le CIRAM relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Du Directeur Inter régional pour les sous projets dont les coûts sont < 10.000 USD éq. ▪ Du Directeur Général pour les sous projets dont les coûts sont > 10.000 USD éq. <p>A l'issue de l'approbation du MPP, les données de base du microprojet sont saisies par le Responsable du système d'Information (RSISE) dans le système d'information et suivi évaluation (SISE) de la DIR.</p> <p>Le rejet d'un MPP de sous projet évalué (pour des raisons budgétaire ou technique) doit avoir l'accord de la Direction Générale.</p>			
N.	<i>Actions à accomplir</i>	<i>Responsables</i>	<i>Références</i>
1	Etablissement des MPP résultant de l'évaluation y compris les mobiliers pour les Écoles et CSB.	Chargés de Projet (binôme)	Fiches d'évaluation technique, financière, sociale et environnementale par type de sous projets remplies, Canevas de MPP
2	Vérification Technique et Environnementale du MPP	CSOE	Manuel spécifique de réhabilitation d'infrastructures, Manuel de Procédures Environnementales, Guide spécifique pour la sauvegarde environnementale, PLO, PPM et plans de décaissement initiaux.
3	Vérification Financière du MPP	CSAF	Budget de décaissement de la DIR,
4	Présentation des MPP auprès du CIRAM	Chargés de Projet (binôme)	MPP vérifiés par les CSOE et CSAF.
5	Approbation des MPP par instance de décision : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût < 10.000 USD éq. → Directeur Inter Régional. ▪ Coût > 10.000 USD éq. → Directeur Général. 	DIRGEN/DIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PV d'approbation des MPP par le CIRAM et signé par le Directeur Inter Régional, ▪ Fiche d'envoi pour approbation de MPP.
6	Saisie des MPP approuvés dans le SISE.	RSISE DIR	BDD de la Direction Inter Régionale.
7	Actualisation du PPM et du PLO	CSOE DIR	
8	Actualisation du Plan de Décaissement	CSAF DIR	
9	Envoi pour consolidation PPM, PLO et Plans de décaissement actualisés à la DIRGEN.	DIR	Documents de gestion du PTA actualisés (PLO, PPM, Plan de décaissement). Cf. MPAF

C.2. MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE 2 :

C.2.1. Mise en œuvre technique de sous projets infrastructures par la Communauté de bénéficiaires :

C.2.1.1. Mobilisation et renforcement de capacités des Associations de bénéficiaires

<p align="center"><i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i></p>				
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE 2	<i>Date création :</i>	
<i>Procédure</i>	1	Mise en œuvre technique de sous projets infrastructures par la Communauté de bénéficiaires	<i>Date modification :</i>	
<i>Section</i>	1	Mobilisation et renforcement de capacités des Associations de bénéficiaires	<i>Date modification :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ces activités seront assurées par le FID dans le cadre de son rôle de superviseur et par le maître d'œuvre dans son rôle d'accompagnateur de la cellule de projet dans le cas précis de réalisation des sous projets par les bénéficiaires. ▪ La mobilisation sociale et le renforcement des capacités / formation pour des sous projets gérés et réalisés par les Associations de Bénéficiaires comprennent la revitalisation et/ou formation de la Cellule de Projet et l'accompagnement tout au long du cycle du Projet. 				
N.	<i>Actions à accomplir</i>		<i>Responsables</i>	<i>Références</i>
1	Préparation de la formation : identification de la date et du lieu de formation avec la Cellule de projet, préparation des auxiliaires de la formation.		Chargé de Projet	Guide de formation des bénéficiaires
2	Renforcement de capacités des membres de la Cellule : <ul style="list-style-type: none"> i. Sur leurs obligations générales quant à la réalisation du sous projet surtout le <u>rôle de maîtrise d'ouvrage</u>. ii. Sur la gestion financière simplifiée : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Tenue des livres comptables</u> : journal de Banque et journal de caisse. • <u>Modalités de demande</u> de déblocage de fonds, • <u>Modalités de paiement des factures</u> des sous traitants (Consultants, BE, MPE) iii. Sur la gestion technique du sous projet : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Les règles de passation de marchés</u> et gestion des contrats des partenaires techniques (Consultants, BE, MPE), • <u>Suivi et contrôle des prestations</u> des partenaires techniques (Consultants, BE, MPE) • La mise en exploitation et l'entretien du sous projet, 		Chargé de Projet	Guide de formation des bénéficiaires
3	Évaluation de la formation		Chargé de Projet	Guide de formation des bénéficiaires

C.2.1.2. Préparation et établissement d'une convention de financement entre le FID et la Communauté de bénéficiaires.

<p align="center"><i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i></p>			
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE 2	<i>Date création :</i>
<i>Procédure</i>	1	Mise en œuvre technique de sous projets infrastructures par la Communauté de bénéficiaires	<i>Date modification :</i>
<i>Section</i>	2	Préparation et établissement d'une convention de financement entre le FID et la Communauté de bénéficiaires.	<i>Date modification :</i>
<p><i>Ce mode de réalisation est admis dans le cas où les conditions suivantes sont remplies :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Que la consistance des travaux à réaliser n'est pas jugée complexe et ne requiert pas des compétences particulières,</i> ▪ <i>Qu'une structure de gestion communautaire est facilement mobilisable en termes d'opérationnalité. (Ex : une cellule de projet ayant déjà travaillé avec le PDC ou EFSRP ou autres programmes ou une association suffisamment structurée pour signer une convention de financement)</i> ▪ <i>Les modalités de gestion financière (surtout la proximité d'une banque primaire) sont évaluées satisfaisantes.</i> <p>Une cellule de projet (CP) représentant la communauté de bénéficiaires est mise en place au cours d'une assemblée générale.</p> <p>Le FID et les représentants de l'association des bénéficiaires (CP) signent alors une convention de financement qui précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le montant du Financement qui sera transféré à l'Association des bénéficiaires, ▪ les droits et obligations des deux parties pendant la phase d'exécution des études et des travaux, ▪ les modalités de décaissement, l'utilisation du compte en banque de l'association, ▪ la façon dont l'activité à financer va être réalisée, ▪ les passations de marché, ▪ le fonctionnement de l'association et ▪ l'entretien futur du sous-projet. 			
N.	<i>Actions à accomplir</i>	<i>Responsables</i>	<i>Références</i>
1	Préparation de la lettre d'introduction et d'adhésion, et la convention de financement	DIR – Association	Annexe MRICB Cf. MPAF
2	Ouverture du compte association	Association	Annexe MRICB Cf. MPAF
3	Signature de la convention de financement et préparation de la première demande de déblocage.	DIR / Association	Annexe MRICB Cf. MPAF
4	Déblocage de la première tranche de financement par le FID	DIR	Annexe MRICB Cf. MPAF

C.2.1.3. Recrutement du maître d'œuvre :

<i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i>			
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE 2	<i>Date création :</i>
<i>Procédure</i>	1	Mise en œuvre technique de sous projets infrastructures par la Communauté de bénéficiaires	<i>Date modification :</i>
<i>Section</i>	3	Recrutement du maître d'œuvre	<i>Date modification :</i>
<ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise d'œuvre pour des sous projet réhabilitation et reconstruction des infrastructures communautaires de base gérés et réalisés par les Bénéficiaires comprend : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'appui socio organisationnel; ○ Les études techniques; ○ Le contrôle et surveillance des travaux. • La maîtrise d'œuvre sera assurée par un consultant individuel recruté par voie d'appel à manifestation d'intérêt ou un Bureau d'Etudes retenu par consultation sur la base du registre établi par le FID en début d'exercice dans le cadre de sa présélection périodique. • Le recrutement du Bureau d'Etudes ou consultant individuel se fait suivant la procédure en vigueur au FID et diligenté par la cellule de Projet qui signe le contrat avec le prestataire adjudicataire après avis de non objection du FID. • Les résultats des études techniques ainsi que les documents nécessaires à la réalisation des travaux (DAO et contrat) sont aussi soumis pour accord préalable du FID. 			
<i>N.</i>	<i>Actions à accomplir</i>		<i>Responsables</i>
1	Cf. procédure de passation de marché relative recrutement du maître d'œuvre.		DIR Cellule de Projet
			<i>Références</i> MPAF section Passation de Marchés

Manuel de procédure de la sous composante A.2 Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)			
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE 2	<i>Date création :</i>
<i>Procédure</i>	1	Mise en œuvre technique de sous projets infrastructures par la Communauté de bénéficiaires	<i>Date modification :</i>
<i>Section</i>	4	Réalisation des travaux d'infrastructures par les bénéficiaires	<i>Date modification :</i>

C.2.1.4. Réalisation des travaux d'infrastructures par les bénéficiaires :

- En fonction de la technicité requise, les études techniques proposeront de façon claire les différents lots de travaux, de services et de fournitures, ainsi que le planning précis de leur exécution respective, en distinguant entre:
 - les travaux à confier à un (ou des) tâcheron(s);
 - les travaux à confier à une ou des MPE du BTP par voie d'appel d'offres;
 - les services de contrôle et surveillance.
- Le choix de la modalité de réalisation des travaux doit être basé sur des considérations techniques, mais doit tenir compte aussi des préférences et capacités des bénéficiaires dans le respect de modalités de passation de marchés citées en référence.

N.	Actions à accomplir	Responsables	Références
1	Cf. procédure de passation de marché de travaux qui sera en fonction du montant estimé de chaque contrat à passer.	DIR CP	MPAF section Passation de Marchés

C.2.1.5. Achat ou de Passation de Marchés de Fournitures :

<i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i>			
<i>Chapitre</i>	II	MODE DE REALISATION TECHNIQUE	<i>Date création :</i>
<i>Procédures</i>	1	Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures par la Communauté de bénéficiaires	<i>Date modification :</i>
<i>Section</i>	5	Achat ou de Passation de Marchés de Fournitures	<i>Date modification :</i>
La passation de marchés de travaux ou achats de fournitures dans le cas de sous projets gérés directement par les bénéficiaires doit remplir les conditions édictées à ce sujet dans le Manuel de Procédures Administratif et Financier, relatives à la passation de marchés.			
N.	Actions à accomplir	Responsables	Références
1	Cf. procédure de passation de marché de travaux qui sera en fonction du montant estimé de chaque contrat à passer.	DIR CP	MPAF section Passation de Marchés

C.2.1.6. Reprise des travaux par tâcheronnage après résiliation :

<i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i>			
<i>Chapitre</i>	II	MODE DE REALISATION TECHNIQUE	<i>Date création :</i>
<i>Section</i>	1	Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures par la Communauté de bénéficiaires	<i>Date modification :</i>
<i>Procédures</i>	6	Reprise des travaux par tâcheronnage après résiliation	<i>Date modification :</i>

En cas de résiliation d'un contrat d'Entreprise, et après évaluation des travaux restants par le B.E., deux cas de figure peuvent se présenter :

- a) *reliquat > 10.000 USD éq.* : un nouvel AO est lancé suivant les procédures précédentes ;
- b) *reliquat < 10.000 USD éq.* : la Cellule de projet procèdera à la consultation des tâcherons locaux dont le délai de soumission ne saurait être inférieur à 7 (sept) jours calendaires.

<i>N.</i>	<i>Actions à accomplir</i>	<i>Responsables</i>	<i>Références</i>
<i>1</i>	<i>Cf. procédure de passation de marché des travaux de reprise après résiliation du sous projet réhabilitation et reconstruction des infrastructures communautaires de base</i>	<i>DIR/CSOE/CSAF</i>	<i>MPAF</i>

C.2.1.7. Réception des infrastructures réalisées par les communautés de bénéficiaires:

<i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et Reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i>				
<i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i>	II	MODE DE REALISATION TECHNIQUE	<i>Date création :</i>	
<i>Section</i>	1	Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures par les bénéficiaires	<i>Date modification :</i>	
<i>Procédures</i>	7	Réception des infrastructures réalisées par les communautés de bénéficiaires	<i>Date modification :</i>	
<p>La réception des sous projets d'infrastructures réalisées par les bénéficiaires est prononcée à la fin des travaux et après la levée des réserves par le tâcheron ou l'Entreprise titulaire.</p> <p>Doivent être présents à cette réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres de la Cellule de Projet, ▪ Trois représentants des bénéficiaires (autres que les membres de la cellule de projet) ou du personnel exploitant, ▪ Le Bureau d'Etudes et, éventuellement, ▪ le FID et le responsable technique de tutelle. <p>Après la prononciation de la Réception Provisoire, la Cellule de Projet procède à la libération de la moitié (50 %) caution de bonne exécution de l'entreprise titulaire.</p> <p>Un délai de garantie de 12 mois est donné au Titulaire du Marché au cours de laquelle, avant la Réception définitive, il procèdera aux travaux de parfait achèvement sur la base d'un Ordre de Service (OS) émis par la cellule à cet effet. Après la réception définitive, le reste de la caution de bonne exécution est libérée par la Cellule de Projet. Elle procèdera par la suite au paiement du Bureau d'Etudes à la réception du Rapport final établi par ce dernier.</p>				
<i>N.</i>	<i>Actions à accomplir</i>		<i>Responsables</i>	<i>Références</i>
1	<i>Cf. Contrat de travaux à l'entreprise ou contrat de tâcheronnage destiné aux travaux gérés directement par la communauté de bénéficiaires.</i>		<i>DIR / CSOE / CSAF</i>	<i>MPAF</i>

C.2.2. Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage Délégée :

C.2.2.1. Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégé et Convention

<p align="center"><i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et Reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i></p>				
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE A2	<i>Date création :</i>	
<i>Procédure</i>	2	Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage Délégée	<i>Date modification :</i>	
<i>Section</i>	1	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégé et Convention d'Entretien	<i>Date modification :</i>	
<p>Ce mode de réalisation est requis dans le cas où les conditions suivantes sont remplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Que le sous projet à réaliser est jugé complexe et nécessitant une compétence et technicité plus appropriées,</i> ➤ <i>Que la gestion directe de la réalisation ne peut être effectuée dans les conditions optimales⁶ par les bénéficiaires.</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans ce cas, le FID joue non seulement un rôle d'organisme de financement, mais également un rôle d'agence d'exécution pour gérer la préparation détaillée du sous projet jusqu'à leur réalisation. ▪ L'association de bénéficiaires recevant une subvention passe avec le FID une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD), qui est visée par la commune précisant entre autres les responsabilités de chacune des parties dans la conception et la réalisation du sous projet. La signature d'une telle convention de MOD est une condition préalable à l'approbation formelle du sous projet par le FID. ▪ Par cette convention, l'association de bénéficiaires délègue au FID, qui accepte, l'ensemble des prérogatives, droits et obligations afférents à la maîtrise d'ouvrage des travaux, études et autres prestations nécessaires à l'exécution du sous projet réhabilitation et reconstruction d'infrastructure de base au niveau communautaire. ▪ Par ailleurs, l'association de bénéficiaires passe également avec le FID une convention, qui fixe les conditions d'exploitation et d'entretien du sous projet d'infrastructure de base au niveau communautaire. Comme pour la convention de MOD, la signature d'une telle convention d'entretien, visée par la commune, est une condition préalable à l'approbation formelle du sous projet par le FID. 				
N.	<i>Actions à accomplir</i>		<i>Responsables</i>	<i>Références</i>
1	Préparation de la convention de Maîtrise d'Ouvrage délégué et de la convention d'entretien		DIR – Association	Annexe MRICB
2	Présentation des contenus de la convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégé et de la convention d'entretien devant l'Assemblée Générale de l'Association		Chargé de Projet / Association	Annexe MRICB
3	Séance de signature de la convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégé et de la convention d'entretien par le Président de l'Association et visa par le Maire		Chargé de Projet / Association	
4	Signature de la convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégé et de la convention d'entretien par la Direction Inter Régionale		DIR	

d'Entretien:

C.2.2.2. Recrutement du maître d'œuvre en Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) :

<p align="center"><i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et Reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i></p>			
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE A2	<i>Date création :</i>
<i>Procédure</i>	2	Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage Délégée	<i>Date modification :</i>
<i>Section</i>	2	Recrutement du maître d'œuvre en Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD)	<i>Date modification :</i>
<p>Les obligations afférentes à la maîtrise d'œuvre en MOD sont celles décrites en détail dans le "modèle de contrat avec un bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre" qui se trouve dans l'Annexe du MCRIB. En résumé, elles comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ la réalisation des études techniques: Mémoire Technique (MT) ou Avant-projet Sommaire (APS) et Avant-projet Détaillé (APD); ○ l'établissement des dossiers d'appel d'offres; ○ le dépouillement des appels d'offres et l'analyse des d'offres; ○ le suivi et le contrôle journaliers des travaux; ○ la vérification des attachements pour le paiement des entreprises; ○ l'assistance technique au Maître d'ouvrage délégué pour la réception technique, provisoire et définitive des travaux. <p>Les procédures de consultation et de passation de marchés avec des bureaux d'études (BE) pour assurer la maîtrise d'œuvre de la réalisation des infrastructures sont décrites dans le MPAF.</p>			
<i>N.</i>	<i>Actions à accomplir</i>	<i>Responsables</i>	<i>Références</i>
1	Cf. procédure de passation de marché relative recrutement de maître d'œuvre.	DIR Cellule de Projet	MPAF section Passation de Marchés

C.2.2.3. Réalisation des travaux d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage

<i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et Reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i>			
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE A2	<i>Date création :</i>
<i>Procédure</i>	2	Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée	<i>Date modification :</i>
<i>Section</i>	3	Réalisation des travaux d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage déléguée.	<i>Date modification :</i>
<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de la technicité requise, les études techniques proposeront de façon claire les différents lots de travaux, de services et de fournitures, ainsi que le planning précis de leur exécution respective, en distinguant entre: <ul style="list-style-type: none"> ○ les travaux à confier à un (ou des) tâcheron(s); ○ les travaux à confier à une ou des MPE du BTP par voie d'appel d'offres; ○ les services de contrôle et surveillance. • Le choix de la modalité de réalisation des travaux doit être basé sur des considérations techniques, mais doit tenir compte aussi des préférences et capacités des bénéficiaires dans le respect de modalités de passation de marchés citées en référence. 			
N.	<i>Actions à accomplir</i>		<i>Responsables</i>
			<i>Références</i>

déléguée:

1	Cf. procédure de passation de marché de travaux qui sera en fonction du montant estimé de chaque contrat à passer.	DIR CSOE/CSAF	MPAF section Passation de Marchés
---	--	------------------	-----------------------------------

C.2.2.4. Reprise des travaux en MOD par tâcheronnage après résiliation:

<i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et Reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i>			
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE A2	<i>Date création :</i>
<i>Procédure</i>	2	Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée	<i>Date modification :</i>
<i>Section</i>	4	Reprise des travaux en MOD par tâcheronnage après résiliation	<i>Date modification :</i>
En cas de résiliation d'un contrat d'Entreprise, et après évaluation des travaux restants par le B.E., deux cas de figure peuvent se présenter :			
c) reliquat > 10.000 USD éq. : un nouvel AO est lancé suivant les procédures précédentes ;			
d) reliquat < 10.000 USD éq. : la Cellule de projet procèdera à la consultation des tâcherons locaux dont le délai de soumission ne saurait être inférieur à 07 (sept) jours calendaires.			
<i>N.</i>	<i>Actions à accomplir</i>		<i>Responsables</i>
1	<i>Cf. procédure de passation de marché des travaux de reprise après résiliation du sous projet réhabilitation et reconstruction des infrastructures communautaires de base</i>		DIR / CSOE / CSAF
			MPAF

C.2.2.5. Réception des infrastructures réalisées en MOD

<i>Manuel de procédure de la sous composante A.2</i> Réhabilitation et reconstruction des Infrastructures Communautaires de Base <i>Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D)</i>			
<i>Chapitre</i>	II	MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DES SOUS PROJETS DE LA SOUS COMPOSANTE A2	<i>Date création :</i>
<i>Procédures</i>	2	Mise en œuvre technique de sous projets d'infrastructures en maîtrise d'ouvrage déléguée	<i>Date modification :</i>
<i>Section</i>	5	Réception des infrastructures réalisées en MOD	<i>Date modification :</i>

La réception des sous projets d'infrastructures réalisées en maîtrise d'ouvrage délégué est prononcée à la fin des travaux et après la levée des réserves par le tâcheron ou l'Entreprise titulaire.

Doivent être présents à cette réception :

- Trois représentants des bénéficiaires (autres que les membres de la cellule de projet) ou du personnel exploitant,
- L'Entreprise ou le Tâcheron titulaire des travaux,
- Le Bureau d'Etudes,
- le FID et, le cas échéant le responsable technique de tutelle.

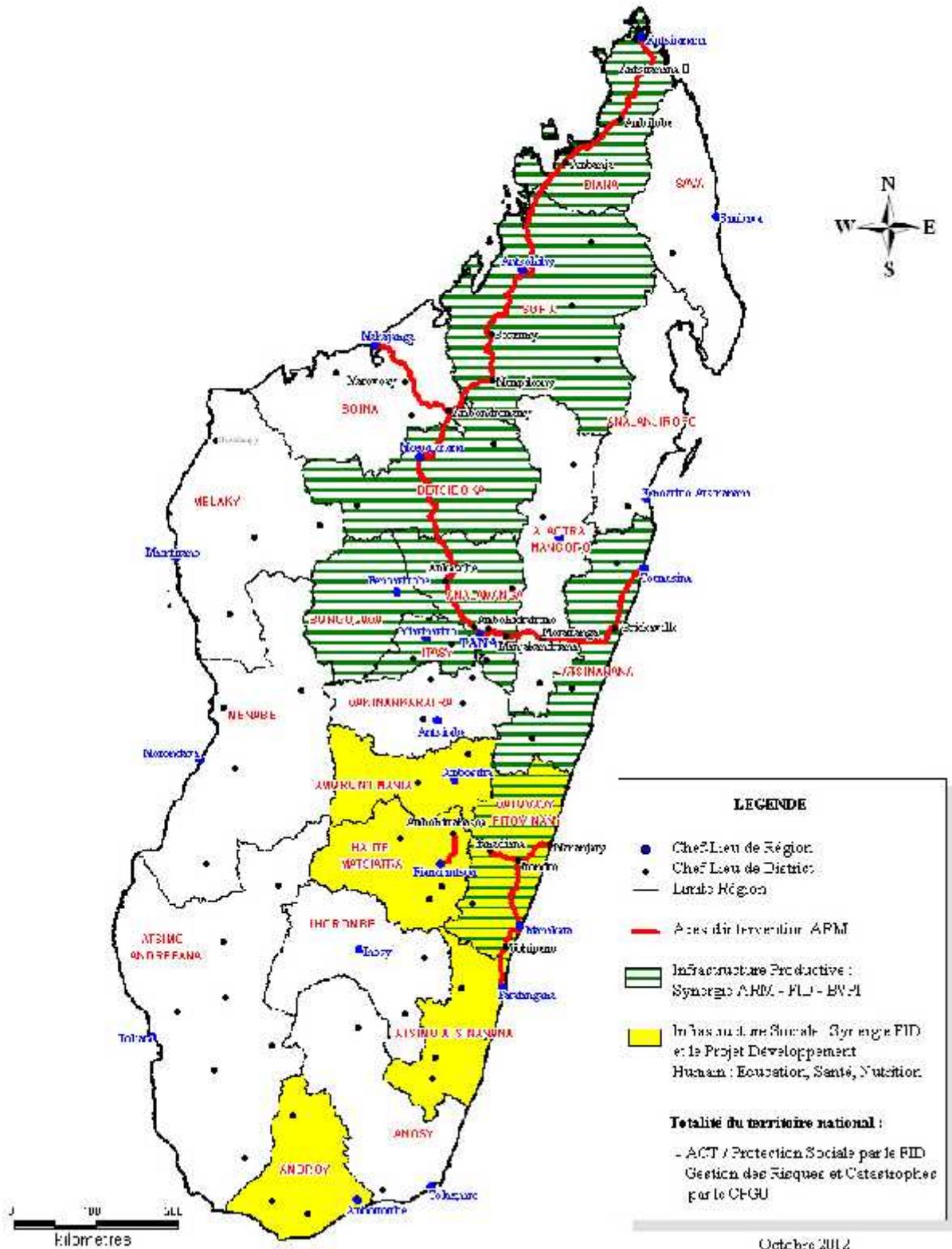
Après la prononciation de la Réception Provisoire, le FID procède à la libération de la moitié (50 %) de la caution de bonne exécution déposé par l'entreprise titulaire.

Un délai de garantie de 12 mois est donné au Titulaire du Marché au cours de laquelle, avant la Réception définitive, il procèdera aux travaux de parfait achèvement sur la base d'un Ordre de Service (OS) émis par le FID à cet effet. Après la réception définitive, le reste de la caution de bonne exécution est libérée par la le FID. Il procèdera par la suite au paiement du Bureau d'Etudes à la réception du Rapport final établi par ce dernier.

N.	<i>Actions à accomplir</i>	<i>Responsables</i>	<i>Références</i>
1	<i>Cf. Contrat de travaux à l'entreprise ou contrat de tâcheronnage destiné aux travaux gérés en maîtrise d'ouvrage déléguée.</i>	<i>DIR/CSOE/ CSAF</i>	<i>MPAF</i>

D. ZONES D'INTERVENTION DU PROJET :

**ZONES D'INTERVENTION DU PROJET DE PRESERVATION
DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET DE REDUCTION
DE LA VULNERABILITE**



LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Typologie des microprojets éligibles dans le cadre de la sous composante A.2

Annexe 2 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure scolaire

Annexe 3 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure sanitaire

Annexe 4 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure de déblocage

Annexe 5 : Mémoire de Préparation de Microprojet Adduction d'eau potable et assainissement

Annexe 6 : Canevas de termes de référence pour la maîtrise d'œuvre des infrastructures scolaires et sanitaires

Annexe 7 : Canevas de termes de référence pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation d'une route rurale

Annexe 8 : Canevas de termes de référence pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation ou reconstruction d'un réseau d'adduction d'eau potable et assainissement (AEPA).

ANNEXE 1 : Typologie des microprojets éligibles dans le cadre de la sous composante A.2

La liste ci-dessous présente les différents types de microprojets pouvant être financés dans la sous-composante réhabilitation et reconstruction des infrastructures communautaires de base :

- Infrastructures de déblocage (piste de desserte, ouvrages divers) ;
- Infrastructures sanitaires ;
- Infrastructures scolaires ;
- Adduction d'eau potable et assainissement ;
- Traitement des zones érodées.

Par ailleurs, les interventions dans le cadre de la sous composante A.2 respectent les normes de construction applicables à Madagascar, les différentes directives relatives au Projet PUPIRV, et les manuels spécifiques du FID intégrant les instructions des différents ministères sectoriels :

- Normes de construction des bâtiments paracycloniques ;
- Normes de construction des infrastructures routières contre l'inondation ;
- Cadre de gestion environnementale et sociale du projet;
- Manuel de procédures environnementales du FID;
- Manuel de procédures d'adduction d'eau potable et assainissement du FID;
- Manuel de suivi et de supervision des activités de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures du FID;
- Manuel technique spécifique en réhabilitation de bâtiment du FID.

Annexe 2 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure scolaire

**Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures
et de Réduction de la Vulnérabilité**

(PUPIRV)

----- o O o -----

Crédit IDA N°5187 MAG

----- o O o -----

**FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT
DIRECTION INTER REGIONALE DE**

----- o O o -----

MEMOIRE DE PREPARATION DE PROJET

DE REHABILITATION ET RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

COMMUNAUTAIRES DE BASE

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

.....
Commune : District : Région :

<u>Présenté par :</u>	<u>Vérifié par :</u>	<u>Saisi par :</u>
Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :

I - REQUETE

NOM DU SOUS PROJET :
NOM DU DEMANDEUR : Association
TYPE (Réhabilitation ou Reconstruction) :
LOCALISATION : Fokontany : Commune : District : Région :

COUT DU PROJET :
DOMMAGES :
PERTES :
BESOINS :

FINANCEMENT DEMANDE AU FID :

- PARTENAIRE RELAIS

1. Dénomination	:
2. Adresse	:
3. Nom du Responsable	:
4. Nombre des Animateurs affectés au sous – projet	:

SIGNATURE DES REQUERANTS

<u>Pour le maire,</u> Date :.....	<u>Pour l'association,</u> Date :.....
--	---

AVIS DU FID

<u>Le Directeur Inter Régional,</u> MOD <input type="checkbox"/> PC <input type="checkbox"/> (1) Date :.....	<u>La Direction Générale ou le conseil d'administration,</u> Date :.....
--	---

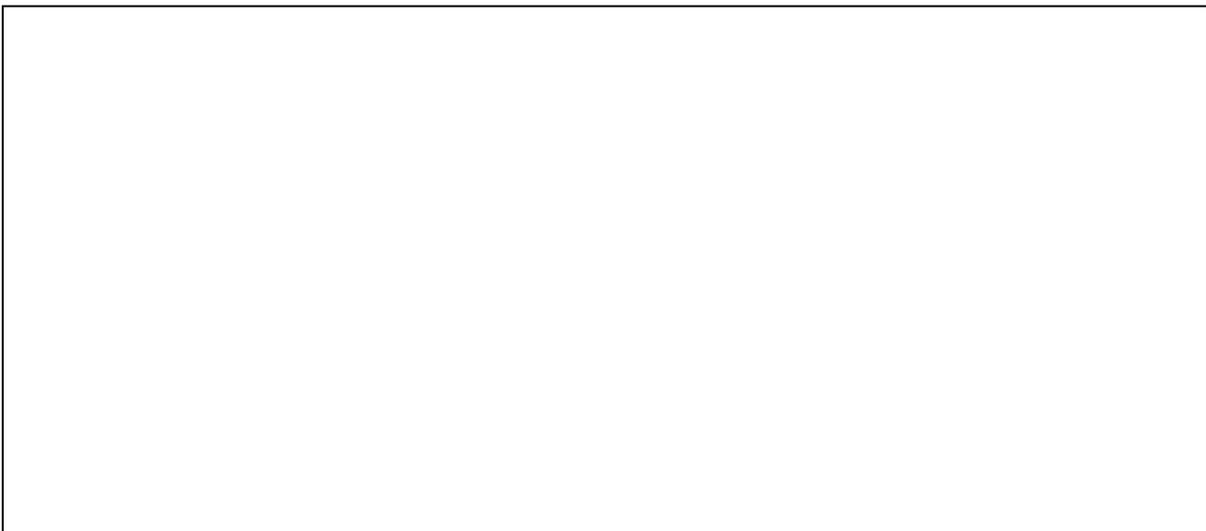
(1) – Cochez la case correspondante sur la base de la décision du CIRAM (Cf. paragraphe 4.4)

II – JUSTIFICATION DU SOUS PROJET

1. *Problématiques*



2. *Objectifs*



III – ETUDES DE L’EXISTANT

Bâtiment existants	Année de construction	Nbre de salles	Etat actuel (Bon, Moyen, mauvais)-dimensions	Matériaux utilisés (parpaing, brique, matériaux locaux)	Observations
1. Bâtiment 1					
2. Bâtiment 2					
3. Bâtiment 3					

IV – TYPE DU SOUS PROJET PRESENTE PAR LA COMMUNAUTE

4.1 Type

Type : EPP () CEG () Lycée () Autres ()

Enseignement : Général () Technique ()

Ecole : Publique () Confessionnelle ()

	Caractéristiques	Nouvelle Construction	Réhabilitation
1. Bâtiment école salles		
2. Logement bloc		
3. Latrines box +urinoir		
4. Cantine	... bloc		
5. Mobiliers Tables banc ; Tables du maître ; Chaises du maître		
6. Autres : Puits/AEP		
7. Aménagement extérieur: engazonnement,		
8. Reboisement		
9. Clôture		
10. Terrassement		

4.2 Site de construction :

Distance par rapport au chef lieu de la Commune :

Distance par rapport au(x) village(s) :

Superficie **M²**

Terrain :	Domaniel	<input type="checkbox"/>	Privé	<input type="checkbox"/>	Communal	<input type="checkbox"/>
	Sablonneux	<input type="checkbox"/>	Rocheux	<input type="checkbox"/>	Latérite	<input type="checkbox"/>
Etat du sol						
Aspect du terrain	Plat	<input type="checkbox"/>	Incliné	<input type="checkbox"/>	Accidenté	<input type="checkbox"/>

4.3. Aspects environnementaux

1. Description de l'état initial du milieu récepteur (Sans le projet)

Composantes physiques et biologiques :

Distance du site de construction ou d'emplacement par rapport à une zone sensible :

Fiche de filtration :

2. Fiche de filtration environnementale

	Est-ce que le sous-projet	Oui	Non
1	aura un impact sur une aire naturelle (foret, zone humide, habitat naturel, aire protégée) ?		
2	impliquera l'achat de pesticides ou d'équipement de leur application ?		
3	aura un impact sur un patrimoine culturel, historique, archéologique ?		
4	Aura un impact sur des peuples indigènes ?		
5	Le sous-projet entrainera-t-il des expropriations ou des déplacements de population ?		
6	impliquera la construction d'un barrage de 15 mètres ou plus de hauteur ?		
7	aura un impact sur les sols (dégradation, érosion, salinité) ?		
8	aura un impact sur les eaux de surface ou souterraine (quantité, qualité) ?		
9	aura un impact sur l'air (poussière, fumée, contamination) ?		
10	aura un impact sur la génération ou la gestion des déchets (solide, liquide) ?		
11	aura un impact sur la santé ou la sécurité des populations locales ?		

	Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :	A cocher
1	Toutes les réponses sont « non » : il n'y aura plus besoin d'évaluation additionnelle.	
2	Il y a une ou plusieurs réponses « oui » aux questions 1 à 6 : sous-projet non éligible	
3	Il y a une ou plusieurs réponses « oui » aux questions 7 à 11 : identifiez des bonnes pratiques et des mesures d'atténuation appropriées conformément au guide environnemental	

• FICHE ENVIRONNEMENTALE		
Intitulé du sous-projet :		Nom du BE :
Réf contrat :		
Région :		
District :		
Commune :		
Fokontany :		
Description du sous projet:		
Localisation géographique du sous-projet :		
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le sous projet :		
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets :		
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :		

Plan de Gestion Environnementale et Sociale	Impacts	Mesures d'atténuation	Nombre	Unité	Coût estimatif	Calendrier d'exécution
Observations / Remarques						
Visas						
Chargé de projet			Chef de services des Opérations et de l'Environnement			
			<ul style="list-style-type: none"> • • • • • 			

4.4. Mode de réalisation technique :

N°	Conditions requises pour la réalisation technique du sous projet en Projet géré par les Associations Bénéficiaires	Oui	Non
1	Est-ce que la consistance des travaux à réaliser n'est pas jugée complexe et ne requiert pas des compétences particulières		
2	Est-ce qu'une structure de gestion communautaire est facilement mobilisable en termes d'opérationnalité		
3	Est-ce que les modalités de gestion financière notamment la proximité d'une banque primaire sont évaluées satisfaisantes.		

Toutes les réponses sont « Oui »



PC

Une des réponses est « Non »



MOD

Visa CIRAM	
Président	Membres
	<ul style="list-style-type: none"> • • • •

V – INDICATEURS

INDICATEURS	PREVISIONS
<i>Nature du sous projet et délai des travaux</i>	
Sous composante	
Nature	
Mode de réalisation	
Réhabilitation ou reconstruction	
Délai travaux	
Date prévue de la réception provisoire	
<i>Bénéficiaires suivant la nature du sous projet</i>	
Nombre d'élèves inscrits	
Nombre de bénéficiaires du Centre de Santé de Base	
Nombre de bénéficiaires de la piste réhabilitée	
<i>Nombre de bénéficiaires d'autre nature de sous projet à spécifier</i>	
<i>Indicateur(s) quantitatif(s) spécifique(s) suivant la nature du sous projet</i>	
Nombre de salles de classe	
Nombre de salles du CSB	
Kilomètre de piste réhabilitée	
Mètre linéaire de l'ouvrage construit ou réhabilité	
Nombre de point d'eau construit	
Nombre de box de latrine	
<i>Autre(s) indicateur(s) quantitatif(s) à spécifier</i>	

VI - MATERIAUX LOCAUX EXISTANTS

Type	Existence	Distance par rapport au site de construction (km)	Observations
Gravillons	O/N		
Sable	O/N		
Moellons	O/N		
Blocages	O/N		
Bois	O/N		
Matériaux pour remblai	O/N		
Matériaux sélectionnés	O/N		
Matériaux pour cloutage	O/N		
Eau	O/N		

VII – DESCRIPTION DU SOUS PROJET A REALISER

- **DESCRIPTION TECHNIQUE DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PROJET**
(Référence catalogue)

INFRASTRUCTURES et EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES	Dimensions				Matériaux de construction (parpaings, brique)	Observations
		Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Superficie (m ²)		
1. Bâtiment école							
2. Logement							
3. Latrines							
4. Cantine							
5. Mobiliers							
6. Autres : Puits/AEP							
7. Aménagement extérieur: engazonnement, ...							
8. Reboisement							
9. Clôture							
10. Terrassement							

Date prévisionnelle de livraison des infrastructures et équipements :

VIII – DEVIS ESTIMATIF (A remplir conjointement par les bénéficiaires et le FID)

Réhabilitation / reconstruction

N°	Infrastructures à réaliser		Coût total	Coût		
				DOMMAGES	PERTES	BESOINS
1	Bâtiment école	X				
2	Latrines	X				
3	AEP/ Puits	X				
4	Mobiliers	X				
5	Logement du personnel	X				
6	Aménagement extérieur, engazonnement, ...	X				
7	Reboisement	X				
8	Cantine	X				
9	Clôture	X				
10	Terrassement	X				
11	Autres à préciser	X				
TOTAL						

IX - COUT DU PROJET (A remplir conjointement par Bénéficiaires et FID)

DESIGNATION	Part de l'Association des bénéficiaires*	Part du FID	TOTAL
Maîtrise d'œuvre			
Bâtiment école
Latrines			
AEP/ Puits			
Mobiliers			
Logement du personnel			
Aménagement extérieur, engazonnement, ...			
Reboisement			
Cantine			
Clôture			
Terrassement			
Autres à préciser			
TOTAL			

* Facultative

Liste des annexes :

- Récépissé dépôt constitution de l'Association au Fivondronana
- Lettre d'acquiescement du Ministère de tutelle ou ses démembrements
- Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué
- Convention d'entretien
- BDE
- Photos des bâtiments
- Procès verbal indiquant les solutions techniques retenues, signé par le Chef de Centre, le Maire ou son représentant, le président de l'association des bénéficiaires, visé par le Chef CISCO ou son représentant.

Annexe 3 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure sanitaire

**Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures
et de Réduction de la Vulnérabilité**

(PUPIRV)

----- o O o -----

Crédit IDA N°5187 MAG

----- o O o -----

**FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT
DIRECTION INTER REGIONALE DE**

----- o O o -----

MEMOIRE DE PREPARATION DE PROJET

DE REHABILITATION ET RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

COMMUNAUTAIRES DE BASE

INFRASTRUCTURES SANITAIRES

.....
Commune : District : Région :

Présenté par :	Vérifié par :	Saisi par :
Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :

--	--	--

I - REQUETE

NOM DU SOUS PROJET :
NOM DU DEMANDEUR : Association
TYPE (Reconstruction ou réhabilitation) :
LOCALISATION : Fokontany : Commune : District : Faritra :

COUT DU PROJET :
DOMMAGES :
PERTES :
BESOINS :

FINANCEMENT DEMANDE AU FID :

- PARTENAIRE RELAIS

3. Dénomination	:
4. Adresse	:
3. Nom du Responsable	:
4. Nombre des animateurs affectés au sous – projet	:

SIGNATURE DES REQUERANTS

<u>Pour le maire,</u> Date :	<u>Pour l'association,</u> Date :
---	--

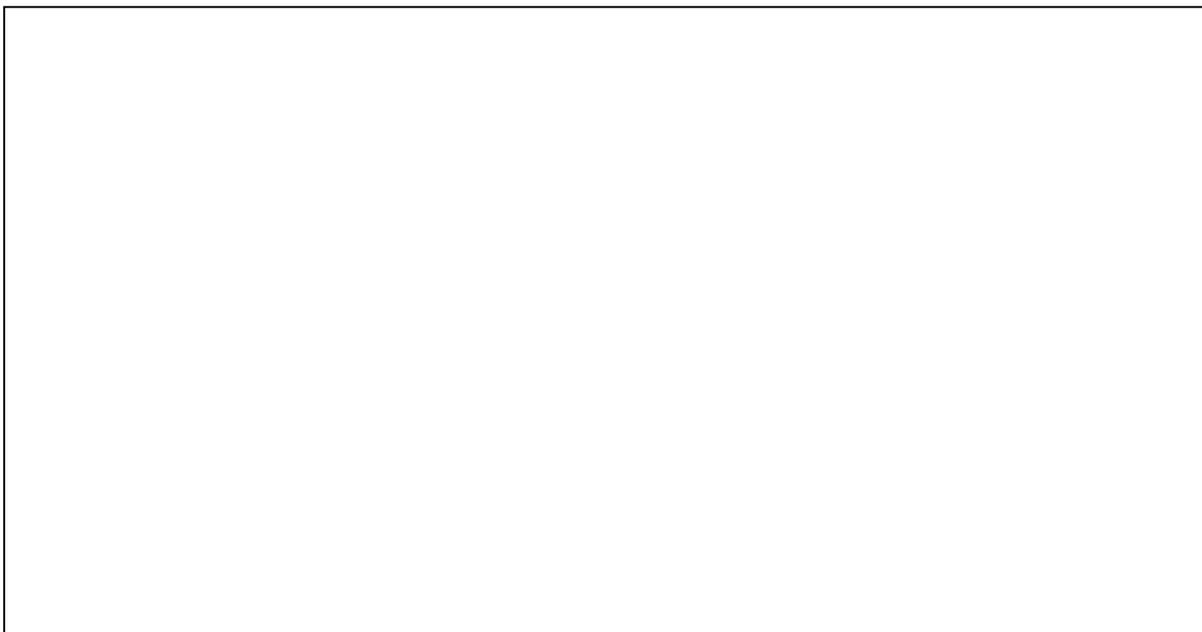
AVIS DU FID

<u>Le Directeur Inter Régional,</u> MOD θ PC θ (1) Date :	<u>La Direction Générale ou le conseil d'administration,</u> Date :
---	--

(2) (1) Cocher la case correspondante sur la base de la décision du CIRAM (Cf. paragraphe 4.4)

II – JUSTIFICATION DU SOUS PROJET

1. *Problématiques*



2. *Objectifs*



III - ETUDE DE L'EXISTANT

LES CENTRES DE SOINS EXISTANT

Bâtiments existants	Année de construct°	Dimensions					Nombre salles	Observations
		Long. (m)	Large. (m)	Haut. (m)	Superf (m ²)	Profond. (m)		
1. Bâtiment CSB	ρ							
2. Latrines, douche	ρ							
3. AEP/Puits	ρ							
4. Mobilier	ρ							
5. Equipements	ρ							
6. Chambre parents	ρ							
7. Cuisine	ρ							
8. Autres								

IV – TYPE DE SOUS – PROJET RETENU PAR LA COMMUNAUTE

4.1 Type

	CARACTERISTIQUES	Nouvelle construction	Réhabilitation
1. Bâtiment principal Salles		
2. Logement médecin bloc		
3. Latrines box +urinoir		
4. Equipements mobiliers		
5. Autres : Puits/AEP		
6. Incinérateur			
7. Aménagement extérieur: engazonnement,		
8. Bac à ordure			
9. Reboisement		
10. Clôture		
11. Terrassement		

Cochez les cases utiles

4.2 Emplacement du site de construction

Distance par rapport au village : Km

Superficie : M²

Terrain : Domanial Privé commune

Etat du sol : Sablonneux Rocheux Latérite

Aspect du terrain : Plat Incliné Accidenté

4.3. Aspects environnementaux

1. Description de l'état initial du milieu récepteur (Sans le projet)

Composantes physiques et biologiques :

Distance du site de construction ou d'emplacement par rapport à une zone sensible :

Fiche de filtration :

2. Fiche de filtration environnementale

	Est-ce que le sous-projet	Oui	Non
1	aura un impact sur une aire naturelle (forêt, zone humide, habitat naturel, aire protégée) ?		
2	impliquera l'achat de pesticides ou d'équipement de leur application ?		
3	aura un impact sur un patrimoine culturel, historique, archéologique ?		
4	Aura un impact sur des peuples indigènes ?		
5	Le sous-projet entraînera-t-il des expropriations ou des déplacements de population ?		
6	impliquera la construction d'un barrage de 15 mètres ou plus de hauteur ?		
7	aura un impact sur les sols (dégradation, érosion, salinité) ?		
8	aura un impact sur les eaux de surface ou souterraine (quantité, qualité) ?		
9	aura un impact sur l'air (poussière, fumée, contamination) ?		
10	aura un impact sur la génération ou la gestion des déchets (solide, liquide) ?		
11	aura un impact sur la santé ou la sécurité des populations locales ?		

	Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :	A cocher
1	Toutes les réponses sont « non » : il n'y aura plus besoin d'évaluation additionnelle.	
2	Il y a une ou plusieurs réponses « oui » aux questions 1 à 6 : sous-projet non éligible	
3	Il y a une ou plusieurs réponses « oui » aux questions 7 à 11 : identifiez des bonnes pratiques et des mesures d'atténuation appropriées conformément au guide environnemental	

• FICHE ENVIRONNEMENTALE		
Intitulé du sous-projet :		Nom du BE :
Réf contrat :		
Région :		
District :		
Commune :		
Fokontany :		
Description du sous projet:		
Localisation géographique du sous-projet :		
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le sous projet :		
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets :		
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :		

Plan de Gestion Environnementale et Sociale	Impacts	Mesures d'atténuation	Nombre	Unité	Coût estimatif	Calendrier d'exécution
Observations / Remarques						
Visas						
Chargé de projet			Chef de services des Opérations et de l'Environnement			
			<ul style="list-style-type: none"> • • • • • 			

4.4. Mode de réalisation technique :

N°	Conditions requises pour la réalisation technique du sous projet en Projet géré par les Associations Bénéficiaires	Oui	Non
1	Est-ce que la consistance des travaux à réaliser n'est pas jugée complexe et ne requiert pas des compétences particulières		
2	Est-ce qu'une structure de gestion communautaire est facilement mobilisable en termes d'opérationnalité		
3	Est-ce que les modalités de gestion financière notamment la proximité d'une banque primaire sont évaluées satisfaisantes.		

Toutes les réponses sont « Oui »



PC

Une ou toutes les réponses sont « Non »



MOD

Visa CIRAM	
Président	Membres
	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •

V – INDICATEURS

INDICATEURS	PREVISIONS
<i>Nature du sous projet et délai des travaux</i>	
Sous composante	
Nature	
Mode de réalisation	
Réhabilitation ou reconstruction	
Délai travaux	
Date prévue de la réception provisoire	
<i>Bénéficiaires suivant la nature du sous projet</i>	
Nombre d'élèves inscrits	
Nombre de bénéficiaires du Centre de Santé de Base	
Nombre de bénéficiaires de la piste réhabilitée	
<i>Nombre de bénéficiaires d'autre nature de sous projet à spécifier</i>	
<i>Indicateur(s) quantitatif(s) spécifique(s) suivant la nature du sous projet</i>	
Nombre de salles de classe	
Nombre de salles du CSB	
Kilomètre de piste réhabilitée	
Mètre linéaire de l'ouvrage construit ou réhabilité	
Nombre de point d'eau construit	
Nombre de box de latrine	
<i>Autre(s) indicateur(s) quantitatif(s) à spécifier</i>	

			Dommmages	Pertes	Besoins
1.	Bâtiment principal	ρ			
2.	Logement médecin	ρ			
3.	Latrines	ρ			
4.	Equipements mobiliers	ρ			
5.	Autres : Puits/AEP	ρ			
6.	Incinérateur				
7.	Aménagement extérieur: engazonnement, ...				
8.	Bac à ordure				
9.	Reboisement				
10.	Clôture				
11.	Terrassement				
	TOTAL				

IX - COUT DU PROJET (A remplir conjointement par Bénéficiaires et FID)

DESIGNATION	Part de l'Association des bénéficiaires*	Part du FID	TOTAL
Maîtrise d'œuvre			
Bâtiment principal			
Logement médecin			
Latrines			
Equipements mobiliers			
Autres : Puits/AEP			
Incinérateur			
Aménagement extérieur: engazonnement, ...			
Bac à ordures			
Reboisement			
Clôture			
Terrassement			
Autres à préciser			
TOTAL			

* Facultative

Liste des annexes :

- Récépissé dépôt constitution de l'Association au Fivondronana
- Lettre d'acquiescement du Ministère de tutelle ou ses démembrements
- Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué
- Convention d'entretien
- BDE
- Photos des bâtiments
- Procès verbal indiquant les solutions techniques retenues, signé par le Chef de Centre, le Maire ou son représentant, le président de l'association des bénéficiaires, visé par le médecin inspecteur ou son représentant.

Annexe 4 : Mémoire de Préparation de Microprojet infrastructure de déblocage

**Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures
et de Réduction de la Vulnérabilité**

(PUPIRV)

----- o O o -----

Crédit IDA N°5187 MAG

----- o O o -----

**FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT
DIRECTION INTER REGIONALE DE**

----- o O o -----

MEMOIRE DE PREPARATION

DE PROJET DE REHABILITATION ET RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

COMMUNAUTAIRES DE BASE

INFRASTRUCTURES DE DEBLOCAGE

.....
Commune : District : Région :

<u>Présenté par :</u>	<u>Vérifié par :</u>	<u>Saisi par :</u>
Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :

--	--	--

I - REQUETE

NOM DU SOUS PROJET :
NOM DU DEMANDEUR : (association ou commune) :
TYPE (Réhabilitation) :
LOCALISATION : Fokontany : Commune : District : Faritra :

COUT DU PROJET :
DOMMAGES :
PERTES :
BESOINS :

FINANCEMENT DEMANDE AU FID :

- PARTENAIRE RELAIS

5. Dénomination	:
6. Adresse	:
3. Nom du Responsable	:
4. Nombre des animateurs affectés au sous – projet	:

SIGNATURE DES REQUERANTS

<u>Pour le maire,</u> Date :.....	<u>Pour l'association,</u> Date :.....
--	---

AVIS DU FID

<u>Le Directeur Inter Régional,</u> MOD 0 Date :.....	<u>La Direction Générale ou le conseil d'administration,</u> Date :.....
---	---

(1) – Cocher la case correspondante

II – JUSTIFICATION DU SOUS PROJET

1. *Problématiques*



2. *Objectifs*



III - ETUDE DE L'EXISTANT

3- 1 - LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Ouvrages d'art existants	Année de construction	Dimensions				Nbre	Observations
		Long. (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	Superf (m ²)		
1. Piste	ρ						
2. Pont 1	ρ						
3. Pont 2	ρ						
4. Pont 3	ρ						
5. Radier 1	ρ						
6. Radier 2	ρ						
7. Radier 3	ρ						
8. Bac sans moteur	ρ						
9. Petit Port fluvial	ρ						
10. Passerelle	ρ						
11. Autre (à préciser)	ρ						

3- 2 - DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Ouvrages d'art existants	Etat actuel	Rubriques des Travaux	Matériaux utilisés	Observations
1. Piste ρ	1. Bon ρ 2. Moyen ρ 3. Mauvais ρ 4. Inutilisable ρ	1. Couche de fondation ρ 2. Couche de roulement ρ 3. Ouvrage transversal ρ 4. Fossé latéral	1. Terre ρ 2. Cloutage ρ 3. Matériaux sélectionnés ρ 4. Maçonnés ρ 5. Béton ρ 6. Terre ρ 7. Moellon ρ 8. Autres ρ	
2. Pont 1 ρ	1. Bon ρ 2. Moyen ρ 3. Mauvais ρ 4. Inutiles ρ	1. Fondation ρ 2. Piles et culées 3. Tablier 4. Autres	1. Moellon ρ 2. Béton ρ 3. Bois ρ 4. Autres ρ	
3. Radier ρ	1.	2. Fondation ρ 3. Dalle ρ	1. Moellon ρ 2. Béton ρ 3. Gabion ρ	

IV – TYPE DE SOUS – PROJET RETENU PAR LA COMMUNAUTE

4-1 – TYPE (2)

PISTE		BAC	
PONT		APPONTEMENT	
RADIER		PORT FLUVIAL	
PASSERELLE		AUTRES	

2) : Cochez les cases utiles

4- 2 – EMLACEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION

Distance par rapport au Chef lieu de Commune : Km

Pour une Piste

Nom du Village (Début du Projet) : PK

Nom du Village (Fin du Projet) : PK

Pour un ouvrage :

1) Nom du village (Localisation du Projet) : PK ... Piste. (nom du village, PK) à. (nom du village, PK).

2) : PK ...Piste. (nom du village, PK) à. (nom du village, PK).

3) : PK

Pour un bac :

Nom de la rivière à traverser : PK : Piste. (nom du village, PK) à. (nom du village, PK)

Largeur de la rivière au droit de l'emplacement du bac :

4.3. Aspects environnementaux

1. Description de l'état initial du milieu récepteur (Sans le projet)

Composantes physiques et biologiques :

Distance du site de construction ou d'emplacement par rapport à une zone sensible :

Fiche de filtration :

2. Fiche de filtration environnementale

	Est-ce que le sous-projet	Oui	Non
1	aura un impact sur une aire naturelle (foret, zone humide, habitat naturel, aire protégée) ?		
2	impliquera l'achat de pesticides ou d'équipement de leur application ?		
3	aura un impact sur un patrimoine culturel, historique, archéologique ?		
4	Aura un impact sur des peuples indigènes ?		
5	Le sous-projet entrainera-t-il des expropriations ou des déplacements de population ?		
6	impliquera la construction d'un barrage de 15 mètres ou plus de hauteur ?		
7	aura un impact sur les sols (dégradation, érosion, salinité) ?		
8	aura un impact sur les eaux de surface ou souterraine (quantité, qualité) ?		
9	aura un impact sur l'air (poussière, fumée, contamination) ?		
10	aura un impact sur la génération ou la gestion des déchets (solide, liquide) ?		
11	aura un impact sur la santé ou la sécurité des populations locales ?		

	Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :	A cocher
1	Toutes les réponses sont « non » : il n'y aura plus besoin d'évaluation additionnelle.	
2	Il y a une ou plusieurs réponses « oui » aux questions 1 à 6 : sous-projet non éligible	
3	Il y a une ou plusieurs réponses « oui » aux questions 7 à 11 : identifiez des bonnes pratiques et des mesures d'atténuation appropriées conformément au guide environnemental	

• FICHE ENVIRONNEMENTALE		
Intitulé du sous-projet :		Nom du BE :
Réf contrat :		
Région :		
District :		
Commune :		
Fokontany :		
Description du sous projet:		
Localisation géographique du sous-projet :		
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le sous projet :		
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets :		
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :		

Plan de Gestion Environnementale et Sociale	Impacts	Mesures d'atténuation	Nombre	Unité	Coût estimatif	Calendrier d'exécution
Observations / Remarques						
Visas						
Chargé de projet			Chef de services des Opérations et de l'Environnement			
			<ul style="list-style-type: none"> • • • • • 			

V – INDICATEURS

INDICATEURS	PREVISIONS
<i>Nature du sous projet et délai des travaux</i>	
Sous composante	
Nature	
Mode de réalisation	
Réhabilitation ou reconstruction	
Délai travaux	
Date prévue de la réception provisoire	
<i>Bénéficiaires suivant la nature du sous projet</i>	
Nombre d'élèves inscrits	
Nombre de bénéficiaires du Centre de Santé de Base	
Nombre de bénéficiaires de la piste réhabilitée	
<i>Nombre de bénéficiaires d'autre nature de sous projet à spécifier</i>	
<i>Indicateur(s) quantitatif(s) spécifique(s) suivant la nature du sous projet</i>	
Nombre de salles de classe	
Nombre de salles du CSB	
Kilomètre de piste réhabilitée	
Mètre linéaire de l'ouvrage construit ou réhabilité	
Nombre de point d'eau construit	
Nombre de box de latrine	
<i>Autre(s) indicateur(s) quantitatif(s) à spécifier</i>	

VI- DESCRIPTION TECHNIQUE DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PROJET

Infrastructures à réaliser		Dimensions				Nombre (u)	Désignation des matériaux de base
		Long. (m)	Larg (m)	Haut. ou Prof. (m)	Superf m2		
1. Terrassement	ρ						1. Remblais
2. Chaussée	ρ						2. Matériaux sélectionnés
3. Ouvrages transversaux	ρ						3. Matériaux pour cloutage
4. Fossés latéraux	ρ						4. Moellons
5. Pont 1	ρ						5. Blocages
6. Pont 2	ρ						6. Pierres sèches
7. Pont 3	ρ						7. Pavé
8. Radier 1	ρ						8. Sable
9. Radier 2	ρ						9. Bois
10. Radier 3	ρ						10. Gravillon
11. Protection des talus	ρ						11. Eau
12. Reboisement	ρ						12. Gabion
13. Appontement bac	ρ						13. Gazon
14. Petit port fluvial	ρ						
15. Equipements:							
– Barrières de pluies	ρ						
– Guérite	ρ						
– Bâtiment gardien	ρ						
– Bac sans moteur	ρ						
– Signalisation	ρ						

VII - MATERIAUX LOCAUX EXISTANTS

Type	Existence	Distance par rapport au site de construction (km)	Observations
Gravillons	O/N		
Sable	O/N		
Moellons	O/N		
Blocages	O/N		
Bois	O/N		
Matériaux pour remblai	O/N		
Matériaux sélectionnés	O/N		
Matériaux pour cloutage	O/N		
Eau	O/N		

VIII - DEVIS ESTIMATIF (à remplir conjointement par le Bénéficiaire et le FID)

N°	Infrastructures à réaliser	Coûts (Fmg)	Coûts		
			Dommages	Pertes	Besoins

1.	Piste	ρ				
2.	Pont 1	ρ				
3.	Pont 2	ρ				
4.	Pont 3	ρ				
5.	Radier 1	ρ				
6.	Radier 2	ρ				
7.	Radier 3	ρ				
8.	Bac sans moteur	ρ				
9.	Petit Port fluvial	ρ				
10.	Appontement	ρ				
11.	Passerelle	ρ				
12.	Autres à préciser	ρ				
TOTAL						

IX - COUT DU PROJET(A remplir conjointement par Bénéficiaires et FID)

Désignation	Part de l'Association des bénéficiaires*	Part du FID	TOTAL
- MAITRISE D'ŒUVRE
- TERRASSEMENT
- CHAUSSEE
- OUVRAGES TRANSVERSAUX
- FOSSES LATERAUX
- PONTS
- RADIERS
- PROTECTION DES TALUS
- REBOISEMENT
- APPONTEMENT BAC
- PETIT PORT FLUVIAL
- GUERITE
- BATIMENT GARDIEN
- BARRIERE DE PLUIE
- AUTRES A PRECISER
TOTAL			

* Facultative

Liste des annexes :

- Récépissé dépôt constitution de l'Association au Fivondronana
- Lettre d'acquiescement du Ministère de tutelle ou ses démembrements
- Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué
- Convention d'entretien
- BDE
- Photos des infrastructures

Annexe 5 : Mémoire de Préparation de Micro-Projet Adduction d'eau potable et assainissement

**Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures
et de Réduction de la Vulnérabilité**

(PUPIRV)
 ----- o O o -----
 Crédit IDA N°5187 MAG
 ----- o O o -----
FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT
DIRECTION INTER REGIONALE DE
 ----- o O o -----

<p>MEMOIRE DE PREPARATION</p> <p>DE PROJET DE REHABILITATION ET RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES</p> <p>COMMUNAUTAIRES DE BASE</p> <p>ADDUCTION D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT</p> <p style="text-align: center;">.....</p> <p>Commune : District : Région :</p>
--

<u>Présenté par :</u>	<u>Vérifié par :</u>	<u>Saisi par :</u>
Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :

I – REQUETE

NOM DU SOUS PROJET :
NOM DU DEMANDEUR : Association
TYPE (Reconstruction ou réhabilitation) :
LOCALISATION :
Fokontany :
Commune :
District :
Région :

COUT DU PROJET :
DOMMAGES :
PERTES :
BESOINS :
FINANCEMENT DEMANDE AU FID :

- PARTENAIRE RELAIS

7. Dénomination	:
8. Adresse	:
3. Nom du Responsable	:
4. Nombre des animateurs affectés au sous – projet	:

SIGNATURE DES REQUERANTS

<u>Pour le maire,</u> Date :	<u>Pour l'association,</u> Date :
---	--

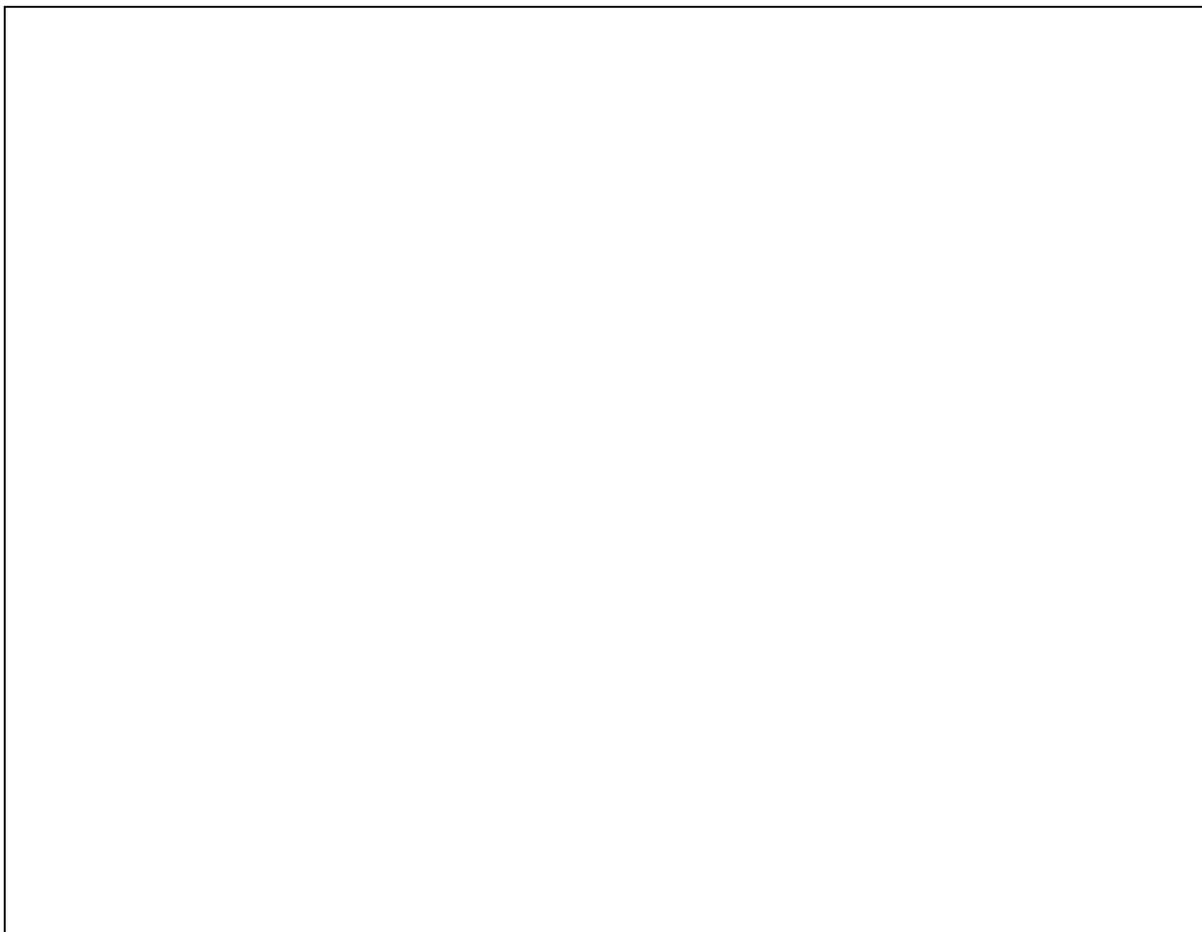
AVIS DU FID

<u>Le Directeur Inter Régional,</u> MOD θ PC θ (1) Date :	<u>La Direction Générale ou le conseil d'administration,</u> Date :
---	--

(3) – Cochez la case correspondante sur la base de la décision du CIRAM (Cf. paragraphe 4.4)

II – JUSTIFICATION DU SOUS PROJET

1. *Problématiques*

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write the 'Problématiques' section of the project justification.

2. *Objectifs*

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write the 'Objectifs' section of the project justification.

III - ETUDE DE L'EXISTANT

Infrastructures existantes	Nbre	Dimensions						
		Long (m)	Large (m)	Haut (m)	Superf (m ²)	Profon (m)	Capacité (m3)	Autre
Captage								
Réservoir								
Décanteur								
Filtre								
Canalisation								
Borne fontaine								
Puits								
Lavoir								
Latrines/Douche								
Réseau de drainage								
Autres								

IV – TYPE DE SOUS – PROJET PRESENTE PAR LA COMMUNAUTE

4.1 Type (2)

1. AEP	<input type="checkbox"/>
2. PUIITS	<input type="checkbox"/>
3. LAVOIR	<input type="checkbox"/>
4. ABREUVOIR	<input type="checkbox"/>
5. DRAINAGE	<input type="checkbox"/>
6. ASSAINISSEMENT	<input type="checkbox"/>
6. LATRINES	<input type="checkbox"/>

(4) – *Cochez la case correspondante*

4.2 **Site de construction :**

Distance par rapport au chef lieu de la Commune :

Nom du (des) Fokontany ou village(s) desservi(s) :

Nom de la source :

Distance par rapport au(x) village(s) :

4.3. **Aspects environnementaux**

1. **Description de l'état initial du milieu récepteur (Sans le projet)**

Composantes physiques et biologiques :

Distance du site de construction ou d'emplacement par rapport à une zone sensible :

Fiche de filtration :

2. Fiche de filtration environnementale

	Est-ce que le sous-projet	Oui	Non
1	aura un impact sur une aire naturelle (forêt, zone humide, habitat naturel, aire protégée) ?		
2	impliquera l'achat de pesticides ou d'équipement de leur application ?		
3	aura un impact sur un patrimoine culturel, historique, archéologique ?		
4	Aura un impact sur des peuples indigènes ?		
5	Le sous-projet entrainera-t-il des expropriations ou des déplacements de population ?		
6	impliquera la construction d'un barrage de 15 mètres ou plus de hauteur ?		
7	aura un impact sur les sols (dégradation, érosion, salinité) ?		
8	aura un impact sur les eaux de surface ou souterraine (quantité, qualité) ?		
9	aura un impact sur l'air (poussière, fumée, contamination) ?		
10	aura un impact sur la génération ou la gestion des déchets (solide, liquide) ?		
11	aura un impact sur la santé ou la sécurité des populations locales ?		

	Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :	A cocher
1	Toutes les réponses sont « non » : il n'y aura plus besoin d'évaluation additionnelle.	
2	Il y a une ou plusieurs réponses « oui » aux questions 1 à 6 : sous-projet non éligible	
3	Il y a une ou plusieurs réponses « oui » aux questions 7 à 11 : identifiez des bonnes pratiques et des mesures d'atténuation appropriées conformément au guide environnemental	

• FICHE ENVIRONNEMENTALE		
Intitulé du sous-projet :		Nom du BE :
Réf contrat :		
Région :		
District :		
Commune :		
Fokontany :		
Description du sous projet:		
Localisation géographique du sous-projet :		
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le sous projet :		
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets :		
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :		

Plan de Gestion Environnementale et Sociale	Impacts	Mesures d'atténuation	Nombre	Unité	Coût estimatif	Calendrier d'exécution
Observations / Remarques						
Visas						
Chargé de projet			Chef de services des Opérations et de l'Environnement			
			<ul style="list-style-type: none"> • • • • • 			

4.4. Mode de réalisation technique :

N°	Conditions requises pour la réalisation technique du sous projet en Projet géré par les Associations Bénéficiaires	Oui	Non
1	Est-ce que la consistance des travaux à réaliser n'est pas jugée complexe et ne requiert pas des compétences particulières		
2	Est-ce qu'une structure de gestion communautaire est facilement mobilisable en termes d'opérationnalité		
3	Est-ce que les modalités de gestion financière notamment la proximité d'une banque primaire sont évaluées satisfaisantes.		

Toutes les réponses sont « Oui » → PC

Une ou toutes les réponses sont « Non » → MOD

Visa CIRAM	
Pour le Président	Pour les membres
	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •

V – INDICATEURS

INDICATEURS	PREVISIONS
Nature du sous projet et délai des travaux	
Sous composante	
Nature	
Mode de réalisation	
Réhabilitation ou reconstruction	
Délai travaux	
Date prévue de la réception provisoire	
Bénéficiaires suivant la nature du sous projet	
Nombre d'élèves inscrits	
Nombre de bénéficiaires du Centre de Santé de Base	
Nombre de bénéficiaires de la piste réhabilitée	
Nombre de bénéficiaires d'autre nature de sous projet à spécifier	
Indicateur(s) quantitatif(s) spécifique(s) suivant la nature du sous projet	
Nombre de salles de classe	
Nombre de salles du CSB	
Kilomètre de piste réhabilitée	
Mètre linéaire de l'ouvrage construit ou réhabilité	
Nombre de point d'eau construit	
Nombre de box de latrine	
Autre(s) indicateur(s) quantitatif(s) à spécifier	

VI - DESCRIPTION DU PROJET A REALISER

Infrastructures à réaliser	Dimensions						Nbre		Désignation des matériaux de base
	Long. (m)	Larg (m)	Haut. (m)	Sup. (m ²)	Prof (m)	Capac. (m ³)	U	Qté	
1. Captage	ρ								1. Moellons
2. Réservoir	ρ								2. Sable
3. Décanteur	ρ								3. Remblai
4. Canalisation	ρ								4. Briques
5. Borne fontaine	ρ								5. Gravillons
6. Puits	ρ								6. Conduites
7. Lavoir	ρ								7. Equipements
8. Latrines	ρ								8. Bois
9. Réseau drainage	ρ								9. Eau
10. Abreuvoir	ρ								
11. Retenue d'eau	ρ								
12. Protection ouvrage de captage	ρ								
13. Reboisement	ρ								
14. Aménagement des abords B.F	ρ								
15. Jardinage	ρ								

Date de livraison :

VII - MATERIAUX LOCAUX EXISTANTS

Type	Existence	Distance du gîte d'emprunt (km)	Observations
Gravillons	O/N		
Sable	O/N		
Moellons	O/N		
Briques	O/N		
Bois	O/N		
Matériaux sélectionnés	O/N		
Blocage	O/N		
Autres	O/N		

VIII - DEVIS ESTIMATIF (à remplir conjointement par Bénéficiaires et FID)

N°	Infrastructures à réaliser	Coûts (Fmg)	Coûts		
			Dommages	Pertes	Besoins
1.	Barrage, Prise d'eau ρ				
2.	Réservoir ρ				
3.	Décanteur ρ				
4.	Canalisation ρ				
5.	Bornes fontaines ρ				
6.	Puits ρ				
7.	Lavoir ρ				
8.	Latrines ρ				
9.	Réseau de drainage ρ				
10.	Autres à préciser ρ				
	TOTAL				

IX - COUT DU PROJET (A remplir conjointement par Bénéficiaires et FID)

DESIGNATION	Part de l'Association des bénéficiaires*	Part du FID	TOTAL
- MAITRISE D'OEUVRE
- OUVRAGE DE CAPTAGE
- OUVRAGE DE DECANTATION
- RESERVOIR
- CONDUITES
- BORNES FONTAINES
- LAVOIRS
- PUIITS ABREUVOIRS CLOTURE BORNE FONTAINE
- REBOISEMENT
- PROTECTION ZONE CAPTAGE
- AMENAGEMENT ABORDS
- ASSAINISSEMENT
- AUTRES A PRECISER
TOTAL			

* Facultative

Liste des annexes :

- Récépissé dépôt constitution de l'Association
- Lettre d'acquiescement du Ministère de tutelle ou ses démembrements
- Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué
- Convention d'entretien
- BDE
- Photos des ouvrages endommagés

**Annexe 6 : CANEVAS DE TERMES DE REFERENCE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET SANITAIRES**

(A ADAPTER A CHAQUE CAS REEL DE TERRAIN)

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DES MICRO PROJETS A REALISER

(A décomposer en fonction du nombre de micro projets objets de la consultation)

A : MICRO PROJET :

A.1 * *Présentation du lieu*

.....
 Fokontany :
 Commune Rurale :
 District :
 Région :

A.2 * *Présentation du micro projet :*
 Construction

de

A.3 * *Les principaux travaux à réaliser*

A.4 * *Le dimensionnement*

A.5 * *Les données générales sur le micro projet :*

Matériaux locaux:

MATERIAUX	ACCESSIBILITE	QUANTITE	DISTANCE	OBSERVATION S
Carrière				
Eau				
Bois rond				
Sable				

Il est à préciser que le mode d'extraction de ces matériaux ainsi que la remise en état de leur zone d'emprunt feront l'objet de mesures environnementales pour minimiser les impacts négatifs notamment les phénomènes d'érosion ainsi que le risque d'atteinte aux ressources naturelles.

2- OBJECTIFS DU MICRO PROJET

Les objectifs de ces microprojets se résument comme suit :

- Renforcer la capacité des Communes et communautés dans la réalisation de leur micro projet et la gestion de leur développement ;
- Mettre une infrastructure répondant aux normes ;
- Utiliser au maximum les ressources de la zone tant humaines qu'en matériaux locaux, tout en rationalisant ces ressources pour sauvegarder l'environnement ;
- Former sur le tas, deux ou trois ouvriers locaux sur la technique élémentaires des BTP de façon à faciliter l'entretien des réalisations ;
- Créer des emplois temporaires ;

- Promouvoir les initiatives entrepreneuriales.

3- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

- **Etudes techniques**

Il est rappelé que le FID (la cellule de Projet) mettra à la disposition de ses partenaires les plans types des bâtiments et connexes, des Dossiers d'Appel d'Offres Type pour les écoles et centres de soins de base. Il est donc recommandé au Bureau d'études d'établir son offre en tenant compte de la disponibilité de ces dossiers.

Les Dossiers d'Appel d'Offres / La lettre de consultation Type FID contiennent : les prescriptions techniques : provenance et qualité des matériaux, mode d'exécution des travaux / confection des mobiliers avec le devis descriptif, mode d'évaluation avec la définition des prix et le bordereau de prix unitaires et devis quantitatif.

Il est aussi rappelé que les études techniques comprendront l'étude environnementale qui aboutira à un Plan de Gestion Environnementale du Micro projet (PGEP) .Il est donc recommandé au Bureau d'études de se référer au Manuel de Procédures Environnementales du FID et du décret MECIE.

L'étude technique consistera donc à procéder à la reconnaissance du (des) site(s) à développer et à en faire le mémoire technique avec tous les détails techniques : plans d'exécution, détails fixation pannes, détails acrotères, BDQE, devis descriptif

Au titre de l'étude technique donc, les prestations du Maître d'œuvre se résument à :

- L'appui technique aux bénéficiaires sur le choix de la variante à retenir sur la base du mémoire technique avec tous les détails techniques ;
- L'étude de la fondation du futur ouvrage ;
- Sur la base des plans et dossier types FID (pour les reconstructions), discussion et justification des variantes appuyées par le PV de l'Assemblée générale de Bénéficiaires ;
- L'établissement des divers plannings donnant la programmation des travaux, l'approvisionnement des matériaux ;
- L'établissement d'une fiche environnementale selon le modèle donné ci-après et qui comprend le Plan de Gestion Environnementale du micro projet.

Le PGEP sera établi sous forme de tableaux pour une meilleure lecture. Il comprendra au minimum : synthèse des exigences, mesures, et moyens (coût) destinés à protéger l'environnement ; responsabilité quant à leur application, calendrier de mise en œuvre en fonction du cycle de vie du micro projet ; le cas échéant, les plans spécifiques de gestion environnementale de certains aspects notamment plan de restauration de la végétation ou les mesures biologiques prises.

Ce PGEP constituera le Cahier de Charges Environnementales (CCE) du micro projet pour assurer la mise en œuvre effective et efficace des mesures environnementales dans toutes les phases du micro projet.

Il apportera un soin particulier pour un découpage approprié du micro projet en lots de travaux et d'achat de fournitures : en régie, par tâcheronnage et à l'Entreprise, il en est de même de la bonne programmation de l'exécution de ces différents lots aux fins d'une parfaite cohérence technique et

chronologique. Le Maître d'œuvre soumettra ces dossiers d'études pour approbation par le Maître d'Ouvrage Délégué.

- **Appel d'offres**

L'appel d'offre comprend :

- 1) la mise au propre et le recollement des documents constitutifs d'appel d'offres et de consultation sur la base des documents type FID et qui tient compte de la variante retenue par les Bénéficiaires ;
- 2) l'organisation éventuelle de la visite des lieux des soumissionnaires pour les MPE ;
- 3) l'assistance au Maître de l'Ouvrage Délégué dans la passation de marché : dépouillement et analyse des offres (selon les critères d'évaluation inclus dans le dossier d'appel d'offres) ainsi que la formulation du résultat de l'évaluation des offres aux fins des recommandations au Maître de l'Ouvrage Délégué en vue de l'attribution du contrat.

- **Contrôle et surveillance des travaux / suivi des prestations de fourniture et livraison de mobiliers :**

Le contrôle et la surveillance des travaux / le suivi des prestations de fourniture et livraison de mobiliers comprennent la gestion administrative, technique et financière des travaux / des prestations de fourniture et livraison de mobiliers y compris la supervision et la préparation de la réception provisoire et définitive des réalisations ainsi que le volet formation sur le tas.

Le Maître d'Oeuvre sera plus précisément responsable des tâches suivantes:

- tenir à jour le journal du chantier;
- proposer au Maître de l'Ouvrage délégué [Cellule de projet] le paiement des attachements préalablement vérifiés;
- proposer l'arrêt des travaux / des prestations ou la démolition des ouvrages au Maître de l'Ouvrage délégué [Cellule de projet] et au FID en cas de graves malfaçons;
- procéder avec les Bénéficiaires à la réception technique des travaux / des mobiliers, y compris la remise en état de toutes les zones d'extraction des matériaux ainsi que l'évacuation des débris dans des zones de dépôts agréés et le nettoyage général du chantier.
- assister et participer à la réception provisoire et définitive des travaux et des mobiliers
- veiller au respect par l'Entrepreneur de ses obligations de former aux techniques élémentaires de l'entretien les personnes désignées par les bénéficiaires ;
- suivre le bon déroulement de la mise en œuvre des mesures environnementales selon le PGEP
- veiller à l'effectivité des mesures environnementales par les différentes entités définies dans le PGEP
- donner des conseils techniques à l'Entrepreneur en fonction des besoins ;
- contrôler la qualité et quantité des fournitures et équipements mis en place par l'Entrepreneur / l'atelier et par les bénéficiaires ;
- suivre la construction des infrastructures et des aménagements liés aux actions relatives à l'environnement réalisés par les Bénéficiaires et valant apports ;
- conseiller le Maître de l'Ouvrage Délégué [la Cellule de projet] sur des modifications éventuelles à apporter aux plans, spécifications ou méthodes de construction et émettre au FID pour non objection ;
- préparer les différents rapports :
 - Rapports d'avancement du micro projet et compte-rendu mensuel de ses activités
 - PV de réunion de chantier récapitulatif le nombre réel moyen du personnel sur chantier pendant la semaine ; l'avancement général des travaux ; le type et le nombre

de matériels sur chantier ; le rapport et le gestion de stock et les recommandations possibles

- Rapport de synthèse technico-financier à la réception provisoire et plans de recollement. Ce rapport récapitulera en outre et par catégorie le nombre d'emplois pendant l'exécution du micro projet, et incluant également une évaluation de la formation.
- Rapport final à la réception définitive, relatant la vie du micro projet y compris le délai de garantie.
- Formuler les procès verbaux de réceptions technique, provisoire et définitive.

- **Manuel de Gestion et d'Entretien**

Le titulaire aura à sa charge l'établissement d'un « Manuel d'exploitation, d'entretien et de gestion du micro projet » [en version malagasy et française].

3- DELAI D'EXECUTION ET CHRONOGRAMME (A décomposer en fonction du nombre de micro projets)

Le délai d'exécution donné à titre indicatif est donné dans le tableau suivant ainsi que le chronogramme prévisionnel des différentes tâches :

Délais prévisionnels d'exécution

N°	Nom des micro projets	Délai prévisionnel
A
B
.....

Chronogramme prévisionnel des tâches :

	<i>[semaine à compter du début de la mission]</i>				
	1er	2ème	3ème	4ème
Mémoire technique					
Dossier d'appel d'offres / lettre de consultation pour les prestations de fourniture et livraison de mobiliers					
Visite de lieux					
Analyse et évaluation des offres					
Contrôle et surveillance des travaux / suivi des prestations de l'atelier					

Estimation des unités d'œuvre pour les intervenants :

Intervenant	Etudes	Contrôle et surveillance
Chef de mission		
Ingénieur d'études		
Projeteur		

Dessinateur		
Agent de surveillance		

FICHE ENVIRONNEMENTALE						
Intitulé du micro projet		BE:		Réf contrat:		
Région :						
District :						
Commune :						
Fokontany :						
Principales composantes du micro projet:						
Localisation du micro projet:						
Localisation géographique						
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le micro projet						
Principaux problèmes environnementaux liés au micro projets:						
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs:						
Justification logique (confirmation) du classement environnemental du micro projet						
Plan de Gestion Environnementale	Impacts	Mesures	Responsable	Calendrier d'exécution	Coût estimatif	
Observations - Remarques						
Visa						

Responsable du BE Chargé de Projet

Chef de Service des Operations et
Environnement

(A ADAPTER A CHAQUE CAS REEL DE TERRAIN)

Description sommaire de la Route Rurale

Réhabilitation / Construction de la Route :

Fokontany :

Commune :

District :

Région :

Faritany :

Situation actuelle

Identification de la route à réhabiliter : géographique, géotechnique, climatique, hydrologique, topographique...

Caractéristiques de la route et des ouvrages : longueur, nature d'ouvrage, nombre,...:

Nombre et liste de Fokontany desservis :

Le trafic actuel

Associations concernées éventuelles

Les bénéficiaires et les utilisateurs de la route :

Le potentiel économique de la zone:

Problématique :

Etat de la route existante :

Etat des ouvrages :

Problèmes rencontrés : social, économique, environnemental

Demande des Bénéficiaires :

Objectifs du projet :

Les objectifs de ces projets peuvent se résumer comme suit :

Amélioration des conditions de transport dans un milieu rural par la mise en place d'une infrastructure convenable afin de faciliter aux populations bénéficiaires l'accès aux services publics de base, désenclaver une zone à haute potentialité de production agricole dans le but d'augmenter les productions et de développer les échanges commerciaux pour le bien-être des populations bénéficiaires.

Dans la réalisation de cette prestation, le FID tient à ce que la dimension environnementale dans toutes ses phases et les normes de construction des infrastructures routières contre l'inondation soient intégrées, pour éviter des impacts négatifs irréversibles ou trop importants sur le projet.

Le sous-projet se réalise :

- par l'intermédiaire des Micro Petites Entreprises spécialistes en BTP ;
- par l'utilisation au maximum des ressources de la zone tant humaines qu'en ce qui concerne les matériaux ;
- par l'implication des bénéficiaires dans toutes les phases de réalisation du sous-projet : réalisation des apports avant le commencement des travaux, implication des bénéficiaires dans la phase d'étude en les faisant participer au choix définitif des variantes à réaliser, la formation sur le tas de trois ouvriers locaux sur les techniques de base des BTP dans le but de faciliter l'entretien ultérieur des ouvrages, l'assistance aux agents de maintenance lors de l'application des formations acquises lors de la période de garantie;
- **par la réalisation d'un Programme d'Engagement Environnemental (ou établissement d'une fiche environnementale dont un modèle est donné en annexe)⁷.**

Consistance des prestations

La mission du BE consiste en une étude technique, une assistance au Maître d'Ouvrage Délégué dans l'analyse et l'évaluation des offres des Entreprises, contrôle et surveillance des travaux, appui socio organisationnel aux bénéficiaires dans l'élaboration d'un manuel de gestion et d'entretien ainsi que par l'assistance technique aux responsables de gestion, de maintenance et d'entretien.

Il est aussi rappelé que les études techniques comprendront l'étude environnementale qui aboutira à un Plan de Gestion Environnementale du Projet (PGE). A cet effet, il est recommandé au Bureau d'études de se référer au Manuel de Procédures Environnementales du FID et au décret MECIE.

1) Elaboration d'un avant projet sommaire comprenant :

L'Avant Projet Sommaire (APS) est destiné à permettre d'apprécier l'opportunité de réaliser l'opération selon la conception générale qui est envisagée. Selon le modèle de contrat présenté en annexe, le dossier APS comportera les éléments suivants :

Données générales portant sur le contexte géographique, les bénéficiaires, les caractéristiques socio-économiques de base du milieu et le potentiel de développement, les ressources locales disponibles.

Données générales relatives au projet

Données spécifiques relatives au projet

- Etude de trafic et les charges maximales des poids lourds;
- Etude sommaire des sols;
- La disponibilité de la main d'œuvre en vue du choix de la méthode d'exécution (HIMO ou HIEQ);
- L'étude hydraulique des cours d'eau pour les ouvrages de franchissement.

Données environnementales :

- La description du milieu source et milieu récepteur;
- L'identification des impacts environnementaux;
- L'identification des mesures de protection environnementale efficace et à un coût économiquement acceptable (cf. MECIE);
- La proposition d'un Plan de Gestion Environnementale du Projet.

Certains postes clés sont à voir particulièrement :

- ✓ Les zones d'emprunts et carrière et leurs remises en état ;
- ✓ Les aires de stockage et de décharge ;
- ✓ Les aires de vidange et d'entretien des engins ;
- ✓ Les déviations créées lors des travaux et leurs remises en état ;
- ✓ Les exutoires des eaux de ruissellement recueillies par les fossés et des ouvrages ;
- ✓ La stabilité des talus ;
- ✓ L'effet de l'ouverture de la route sur la vie des populations, les ressources naturelles et autres éléments à valeur en phase d'exploitation ;
- ✓ L'expropriation éventuelle.

Le Rapport d'Avant-Projet Sommaire devrait comprendre :

- L'identification des bénéficiaires du projet ;
- Les données sur la zone desservie par la route ;
- Le potentiel de développement ;
- La disponibilité de la main d'œuvre locale ;
- Les résultats de l'enquête de trafic ;
- Résultats des discussions avec les bénéficiaires sur le type, volume et échéances de leur apport ;
- La description de la situation actuelle de la route, diagnostic et causes de la détérioration de la route;
- Les résultats des études de base ;
- Evaluation d'impact environnemental et les mesures de protection;
- La description sommaire des solutions proposées (différents aménagements si possible) ; leurs estimations assorties des justifications économiques correspondantes.

En Annexes :

- L'avis des bénéficiaires sur la conception du projet et évaluation de l'apport des bénéficiaires à la réalisation et l'entretien.

2) L'élaboration d'un avant projet détaillé

Une fois le dossier APS approuvé par le Maître de l'ouvrage, le Bureau d'études procédera aux relevés détaillés pour la variante retenue. Le dossier d'APD devrait comporter :

- a) Toute donnée additionnelle que le Maître de l'ouvrage Délégué a demandé ou certains aspects qui méritaient d'être approfondis. Il n'est plus nécessaire de répéter dans le dossier APD ce qui est déjà décrit dans l'APS.
- b) Les résultats des études approfondies :
 - ∇ Description détaillée de la solution retenue y compris les mesures de protection environnementale;
 - ∇ Le schéma d'itinéraire et plan d'aménagement définitif;
 - ∇ Les métrés détaillés, BDE et prix de référence;
 - ∇ Les spécifications techniques des travaux;
 - ∇ Les plannings prévisionnels d'exécution des travaux et les échéanciers de dépenses;

∇ Le Plan de Gestion Environnementale du Projet qui constituera le Cahier de Charges Environnementales (CCE) du projet pour assurer la mise en œuvre effective et efficace des mesures environnementales dans toutes les phases du projet.

Le PGEP sera établi sous forme de tableaux pour une meilleure lecture. Il comprendra au minimum : synthèse des exigences, mesures, et moyens (coût) destinés à protéger l'environnement ; responsabilité quant à leur application, calendrier de mise en œuvre en fonction du cycle de vie du projet ; le cas échéant, les plans spécifiques de gestion environnementale de certains aspects notamment plan de restauration de la végétation ou les mesures biologiques prises.

En annexe :

∇ Le P.V de réunion avec les représentants des bénéficiaires entérinant la conception retenue du projet et indiquant les apports déjà réalisés.

∇ Les plans définitifs :

- Les profils en travers de la route,
- Les profils en longs et en travers des ouvrages de franchissement
- Les plans détaillés des ouvrages avec toutes les coupes requises y compris les plans de coffrage et de ferrailage avec les notes de calcul de structure et le calcul hydrologique et hydraulique des cours d'eau.

3) L'élaboration des documents constitutifs de l'appel d'offres et l'assistance au Maître de l'ouvrage délégué dans l'analyse et l'évaluation des offres de travaux :

- Après approbation du dossier APD, le Maître d'œuvre préparera les dossiers d'appel d'offres, organisera la visite des lieux des entreprises soumissionnaires et assistera le Maître d'ouvrage délégué dans le dépouillement, l'analyse et l'évaluation des offres.

- Après adjudication et après la notification de l'Entreprise, édition du contrat de travaux en cinq exemplaires

4) Suivi et contrôle des travaux de l'entreprise, de la réalisation des apports des bénéficiaires et de la mise en œuvre des mesures environnementales selon le CCE.

Le contrôle et le suivi comprennent la gestion technique, administrative et financière, et l'assistance au Maître d'ouvrage délégué lors des réceptions (technique, provisoire et définitive) des travaux et la rédaction des rapports mensuels et du rapport final.

5) Rédaction des manuels de gestion et d'entretien, formation et assistance technique des responsables de la gestion et de la maintenance de la Route.

NB

1. Le soumissionnaire est informé qu'une première phase de mobilisation sociale a déjà été réalisée par le FID, le document correspondant peut être consulté au Bureau du FID.
2. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que les travaux envisagés devraient s'adapter au mieux à l'utilisation des ressources locales (main d'œuvre qualifiée ou non, matériaux locaux) et des matériels généralement employés par les Micro Petites Entreprises ou Petites et Moyennes Entreprises en routes rurales.
3. Dans l'établissement de sa méthodologie, le Soumissionnaire accordera une importance particulière sur l'adéquation « compréhension de la problématique - méthodologie - planification de l'intervention – personnel proposé »

4. Lors de l'élaboration de son offre, l'attention du Soumissionnaire est aussi attirée sur le fait qu'il est responsable de la composition de son équipe, la détermination des délais de réalisation des différentes phases et les estimations données ci-dessus ne sont indiquées qu'à titre purement indicatif.

Estimation des unités d'œuvre pour les intervenants :

Intervenant	Etudes	Contrôle et surveillance
Chef de mission		
Ingénieur d'études		
Socio-économiste organisateur		
Environnementaliste		
Topographe		
Projeteur		
Dessinateur		
Agent de surveillance		

FICHE ENVIRONNEMENTALE					
Intitulé du projet		BE:		Réf contrat:	
Région :					
District :					
Commune :					
Fokontany :					
Principales composantes du sous projet:					
Localisation du projet:					
Localisation géographique					
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le sous projet					
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets:					
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs:					
Justification logique (confirmation) du classement environnemental du projet					
Plan de Gestion Environnementale	Impacts	Mesures	Responsable	Calendrier d'exécution	Coût estimatif
Observations - Remarques					
Visa					

Responsable du BE

Chargé de Projet

Chef de Service des Opérations
et Environnement

**Annexe 8 : CANEVAS DE TERMES DE REFERENCE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE
REHABILITATION OU RECONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT (AEP)**

(A ADAPTER A CHAQUE CAS REEL DE TERRAIN)

Description sommaire du réseau d'AEP
Réhabilitation / Construction de l'AEP :

Fokontany :
Commune :
District :
Région :
Faritany :

Situation actuelle :

Système d'approvisionnement en eau existant et potabilité :
Nombre de points d'eau existant :
Longueur du réseau existant :
Population desservie et bénéficiaires du projet :
Estimation de la consommation:
Associations concernées :

Problématique

Etat du réseau :
Etat des infrastructures :
Ressources en eau :
Bassins versants alimentant la source : érosion, utilisation à des fins agricoles
Contraintes socio organisationnelles :
Problèmes rencontrés : potabilité de l'eau, maladies endémiques, dégradation du Bassin versant, ...
Autres problèmes :

Demande des Bénéficiaires:

Objectifs du projet :

Les objectifs du projet peuvent se résumer comme suit :

- Améliorer les conditions d'accès des populations bénéficiaires aux infrastructures de base en adduction d'eau potable et par voie de conséquence, améliorer les conditions d'hygiène et de santé de la population tout en renforçant la lutte contre les maladies liées à la consommation d'eau de mauvaise qualité et liées à la saleté comme la diarrhée, la bilharziose, le choléra, etc. ; par la mise en place des infrastructures convenables pour améliorer les services fournis et augmenter le nombre de populations desservies.

Le sous-projet se réalise :

- par l'intermédiaire des Micro Petites Entreprises spécialistes en BTP ;
- par l'utilisation rationnellement des ressources disponible dans la zone (humaines, matériaux, ...) ;
- par l'implication des bénéficiaires dans toutes les phases de réalisation du sous-projet : implication des bénéficiaires dans la phase d'étude en les faisant participer au choix définitif des variantes à réaliser, la formation sur le tas de trois ouvriers locaux sur les techniques de base des BTP dans le but de faciliter l'entretien ultérieur des ouvrages, la formation des bénéficiaires responsables de gestion et de maintenance, l'assistance aux agents de maintenance lors de l'application des formations acquises lors de la période de garantie;
- par la réalisation d'un Programme d'Engagement Environnemental (ou établissement d'une fiche environnementale dont un modèle est donné en annexe)⁸.

Consistance des prestations

Il est à souligner qu'il s'agit dans tout ce qui suit d'une étude de l'ensemble d'un réseau d'adduction d'eau et non pas un simple projet de réhabilitation ou la construction d'un ouvrage. Lors de la reconnaissance et de réalisation des études, le Bureau d'études doit tenir compte de tous les facteurs liés à la mise en place de telle infrastructure : les us et coutume de la population bénéficiaire, l'environnement du projet c'est-à-dire les composantes physiques et biologiques, les impacts que le projet peut apporter sur l'environnement et inversement les impacts que peut apporter l'environnement sur le projet; etc.. de façon à assurer au mieux la viabilité et la pérennité du projet.

Il est aussi rappelé que les études techniques comprendront l'étude environnementale qui aboutira à un Plan de Gestion Environnementale du Projet (PGEP). A cet effet, il est recommandé au Bureau d'Etudes de se référer au Manuel de Procédures Environnementales du FID, au Manuel de procédures national AEPA et au décret MECIE.

6) Elaboration d'un avant projet sommaire comprenant :

Un rapport synthétique des différentes options techniques et des actions d'encadrement des bénéficiaires proposées contenant :

- ∨ Les résultats des études de base (hydrologique, hydraulique, topographique, géotechnique...);
- ∨ Les Données sur le milieu physique;
- ∨ Le Potentiel de production et de développement agricole;
- ∨ Les ressources humaines;
- ∨ Les résultats des discussions avec les bénéficiaires sur le type, volume et échéances de leurs apports ;
- ∨ La description de la situation actuelle :
 - le système d'approvisionnement en eau actuel,
 - la consommation en eau actuelle
 - le taux de satisfaction des besoins en eau
 - les besoins futurs en eau,
 - la capacité de la source existante
- ∨ L'identification des bénéficiaires réels du projet;
- ∨ La description des variantes techniques proposées et leurs estimations;
- ∨ La description du milieu source et milieu récepteur;
- ∨ L'identification des impacts environnementaux;
- ∨ L'identification des mesures de protection environnementale efficace et à un coût économiquement acceptable (cf. MECIE);
- ∨ La proposition d'un Plan de Gestion Environnementale du Projet.

Certains postes clés sont à voir particulièrement :

- ✓ La protection de la zone de captage
- ✓ La protection du bassin versant

- ✓ La lutte contre l'érosion
- ✓ Le système d'assainissement au niveau des bornes fontaines

Et en Annexes

- ∇ L'avis des bénéficiaires sur la conception du projet et évaluation de l'apport des bénéficiaires à la réalisation et l'entretien

7) L'élaboration d'un avant projet détaillé (après approbation de l'APS par le Maître de l'ouvrage délégué) :

- ∇ La description synthétique de la variante et des actions d'encadrement des bénéficiaires retenues ;
- ∇ Toute donnée additionnelle que le Maître de l'Ouvrage délégué a demandée ou certains aspects qui méritaient d'être approfondis selon lui. Il n'est pas nécessaire de répéter ce qui est décrit déjà dans l'APS ;
- ∇ La description détaillée de la solution retenue ;
- ∇ Les résultats de l'étude des sols plus approfondie et indication de la localisation d'autres matériaux de construction ;
- ∇ Les méthodes d'exécution (partie des travaux réalisés en HIMO) ;
- ∇ Le métré détaillé selon le Bordereau de Devis Estimatif (BDE) et prix de référence ;
- ∇ Les spécifications techniques des travaux
- ∇ Le plan de travail et estimation de la durée d'exécution par rapport aux moyens des entreprises ainsi que les échanciers des dépenses de réalisation du projet ;
- ∇ Le Plan de Gestion Environnementale du Projet qui constituera le Cahier de Charges Environnementales (CCE) du projet pour assurer la mise en œuvre effective et efficace des mesures environnementales dans toutes les phases du projet.

Le PGEP sera établi sous forme de tableaux pour une meilleure lecture. Il comprendra au minimum : synthèse des exigences, mesures, et moyens (coût) destinés à protéger l'environnement ; responsabilité quant à leur application, calendrier de mise en œuvre en fonction du cycle de vie du projet ; le cas échéant, les plans spécifiques de gestion environnementale de certains aspects notamment plan de restauration de la végétation ou les mesures biologiques prises.

- ∇ Le P.V. de réunion avec les représentants des bénéficiaires entérinant la conception retenue du projet indiquant aussi les apports déjà réalisés.

Avec en Annexe :

- ∇ Le plan de situation du réseau (échelle 1/10.000 ou 1/25.000 dépendant de l'étendue du réseau et les cartes IGN disponibles) ;
- ∇ Les profils en long du réseau d'adduction d'eau;
- ∇ Les profils en travers sur A 4 des détails des équipements;
- ∇ Les profils en long et en travers des petits ouvrages hydrauliques à l'échelle suivante: 1/50

Pour les ouvrages importants comme : captage, traitement, réservoir, bornes fontaines, lavoirs :

- ∇ Le plan de situation et coupe horizontale
- ∇ Le plan de l'ouvrage et profils
- ∇ Les détails de la fondation et de l'ancrage de l'ouvrage
- ∇ Les coupes en travers et en long
- ∇ Le plan de ferrailage et nomenclature des aciers s'ils sont construits en BA
- ∇ Les notes de calculs hydrologiques, hydrauliques et structurels des éléments porteurs de l'ouvrage

8) L'élaboration des documents constitutifs de l'appel d'offres et l'assistance au Maître de l'ouvrage délégué dans l'analyse et l'évaluation des offres de travaux :

∇ Après approbation du dossier APD, le Maître d'œuvre préparera les dossiers d'appel d'offres, organisera la visite des lieux des entreprises soumissionnaires et assistera le Maître d'ouvrage délégué dans le dépouillement, l'analyse et l'évaluation des offres.

∇ Après adjudication et après la notification de l'Entreprise, édition du contrat de travaux en cinq exemplaires

9) Suivi et contrôle des travaux de l'entreprise, de la réalisation des apports des bénéficiaires et de la mise en œuvre des mesures environnementales selon le CCE.

∇ Le contrôle et le suivi comprennent la gestion technique, administrative et financière, et l'assistance au Maître d'ouvrage délégué lors des réceptions technique, provisoire et définitive des travaux et la rédaction des rapports mensuels et du rapport final.

10) Rédaction des manuels de gestion et d'entretien, formation et assistance en faveur des responsables de la gestion et de la maintenance du réseau.

∇ Le titulaire aura à sa charge l'établissement d'un « Manuel d'exploitation, d'entretien et de gestion du projet » [en version malagasy et française].

NB

1. Le soumissionnaire est informé qu'une première phase de la mobilisation sociale a déjà été réalisée par le FID le rapport correspondant peut être consulté au Bureau du FID.
2. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que les travaux envisagés devraient s'adapter au mieux à l'utilisation des ressources locales (main d'œuvre qualifiée ou non, matériaux locaux) et des matériels généralement employés par les Micro Petites Entreprises ou Petites et Moyennes Entreprises.
3. Dans l'établissement de sa méthodologie, le Soumissionnaire accordera une importance particulière sur l'adéquation « compréhension de la problématique -méthodologie - planification de l'intervention – personnel proposé »
4. Lors de l'élaboration de son offre, l'attention du Soumissionnaire est aussi attirée sur le fait qu'il est seul responsable de la composition de son équipe, la détermination du délai de réalisation des différentes phases et les estimations données ci-dessus ne sont indiquées qu'à titre purement indicatif.

Estimation des unités d'œuvre pour les intervenants :

Intervenant	Etudes	Contrôle et surveillance
Chef de mission		
Ingénieur d'études		
Socio-économiste organisateur		
Environnementaliste		
Topographe		
Projeteur		
Dessinateur		
Agent de surveillance		

FICHE ENVIRONNEMENTALE					
Intitulé du projet		BE:		Réf contrat:	
Région :					
District :					
Commune :					
Fokontany :					
Principales composantes du sous projet:					
Localisation du projet:					
Localisation géographique					
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le sous projet					
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets:					
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs:					
Justification logique (confirmation) du classement environnemental du projet					
Plan de Gestion Environnementale	Impacts	Mesures	Responsable	Calendrier d'exécution	Coût estimatif
Observations - Remarques					
Visa					

Responsable du BE

Chargé de Projet

Chef de Service des Opérations et
Environnement